

LE PLESSIS- TRÉVISE

2019
2020

GUIDE PRATIQUE





**Vous vendez, vous achetez ?
Concrétisons ensemble votre
projet immobilier.**



VENTES EXCLUSIVES
Challenge National
1/7/17 au 30/6/18
sur 6300 conseillers



DIAGNOSTICS
OFFERTS *



AVIS DE VALEUR
SOUS 48 H CHRONO



OFFRE D'EMPLOI
PARTOUT EN
FRANCE, PORTUGAL,
ET ESPAGNE



: 06 66 02 39 33

*dans le cadre d'un mandat succès et la vente réalisé par M. Vulliet

Votre spécialiste du chauffage depuis 35 ans

Certifié professionnel QUALIBAT RGE (performance énergétique)



Entretien - Dépannage - Installation

Agence de Roissy en Brie (77) - contact Tél. 01 60 28 38 26 - www.ser77.fr



Le spécialiste de la menuiserie en Ile de France

Fort de plus de 40 ans d'expérience dans la menuiserie, le gérant de l'entreprise familiale Leaders Pose Services possède tout le savoir-faire nécessaire pour réaliser chez vous ou dans votre entreprise, la pose de :

**PORTE • FENÊTRE • VOLET • PORTE DE GARAGE
VELUX • PORTAIL • CLÔTURE • ETC**



35 boulevard de Beaubourg • 77184 EMERAINVILLE
Tél : 01 60 17 26 82 • ips77184@sfr.fr

Le goût de l'Italie !



LES OLIVIERS
01 49 62 86 79
www.pizzeria-les-oliviers.fr

Formule
déjeuner
à partir
de 15€



Ristorante Les Oliviers

157 av. Maurice Berteaux 94420 Le Plessis-Trévisé
ristorantetrevisé@gmail.com Parking privé

2019-20 ÉDITO



Didier DOUSSET
Maire du Plessis-Trévisé
Conseiller régional
d'Île-de-France

Je suis heureux de vous présenter l'édition 2019/2020 du Guide de la Ville.

Si cet outil est essentiellement attendu par ceux qui sont peu familiarisés avec Internet, je suis convaincu qu'il répondra aux attentes de tous et que dans un souci pratique il restera à portée de main du plus grand nombre.

Les nouveaux Plesséens pour leur part y trouveront une vue d'ensemble qui leur permettra de faciliter leur installation et de se familiariser encore plus rapidement avec leur nouvelle ville en découvrant d'un seul coup d'œil toutes ses richesses.

Véritable complément à notre site internet **www.leplessistrevise.fr** ce guide a été conçu par le Service Communication dans le seul but de vous faciliter la vie !

En permettant à chacun de trouver instantanément l'information dont il a besoin, je suis donc certain que cet ouvrage vous accompagnera utilement en toutes circonstances.

Bonne lecture.

*Bien fidèlement,
Didier Dousset*

SOMMAIRE

LE PLESSIS-TRÉVISE

5 ÉDITO

11 LA VILLE

- 12 Histoire
- 13 Situation Géographique & Moyens d'accès
- 15 Plan et Index des voies
- 18 Conseil Municipal
- 20 Conseil Municipal des Enfants
- 21 Grand Paris Sud-Est Avenir
- 22 Hôtel de Ville, Services municipaux
- 24 Adresse Utiles

27 VIE PRATIQUE

28 PETITE ENFANCE

32 JEUNESSE

- 32 Inscription scolaire, Enseignement
- 34 Restauration scolaire
- 35 Accueil périscolaire
- 37 Les vacances scolaires
- 40 Mission locale des Portes de la Brie

41 LES ÂÎNÉS

42 ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

- 42 CCAS
- 43 Maison de la Famille
- 44 Adresse et numéros utiles

46 ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

- 46 Parcs publics
- 48 Canisites
- 50 Tri sélectif
- 54 Réglementation

55 CULTES

56 COMMUNICATION

57 MOYENS DE COMMUNICATION

- 57 Plessis-mag', Plessis-mag' Jeune
- 57 Guide Culture, Guide Sports
- 57 Guide Petit Précis du Parent Plesséen
- 57 Guide de la Ville
- 58 Site www.leplessistrevise.fr
- 58 Page facebook @LPT94420
- 58 Instagram
- 58 Newsletter, Alerte SMS



ADDIS LIGHTING
LE SAVOIR-ÉCLAIRER

*Maison
Lecler*

**NOTRE SAVOIR-FAIRE:
LE SAVOIR-ÉCLAIRER.**

Le savoir-éclairer, c'est +8% de productivité et +13% de bien-être dans l'entreprise.

www.addislighting.com - ZA Clara, 4 Avenue Joseph Cugnot, 94420 Le Plessis-Trévisé - 01 56 31 43 10



Ets LEFORGE & Fils

INSTALLATION • DÉPANNAGE • CONSEIL

**PERMANENCE
ASSURÉE**

→ **PLOMBERIE**
→ **ÉLECTRICITÉ**
→ **ASSAINISSEMENT**
→ **SERRURERIE**
→ **VITRERIE**
→ **VOLET ROULANT**

**INTERVENTION
30 MN**

7J/7

24H/24

**DEVIS
GRATUIT**

AGRÉÉ ASSURANCES

Agence : 2, rue du Pré des Aulnes, 77340 PONTAULT-COMBAULT

01 60 18 92 50
06 60 60 72 60

SOMMAIRE

LE PLESSIS-TRÉVISE

59 LOISIRS

60 CULTURE

60 Médiathèque
62 École de musique
62 Expo Château des Tourelles
63 Espace Paul-Valéry
63 Ateliers ARAP

64 JUMELAGE

64 Présentation des villes jumelées

66 SPORTS

67 INSTALLATIONS SPORTIVES

68 MAISON DES ASSOCIATIONS

69 LES MIDIS SPORTIFS

70 LISTES ASSOCIATIONS

70 Sportives
70 Caritatives
71 Culturelles et récréatives
71 Anciens Combattants
71 Parents d'élèves

72 SANTÉ

73 Liste des pharmacies
73 Liste praticiens plesséens

77 INFORMATIONS PRATIQUES

78 Marché
78 Nouveaux Plesséens
79 Tranquillité vacances
79 Permanences Roussillon
80 Cimetière
80 Stationnement
81 Alerte SMS
81 Effacement TAG

83 DÉMARCHES

84 Achat de concession
84 Attestation d'accueil
84 Autorisation de sortie de territoire
84 Carte Améthyste
84 Carte d'électeur
85 Carte Mobilité Inclusion
85 Carte d'invalidité des pensionnés de guerre
86 Carte nationale d'identité
86 Certificat de non-gage
86 Certificat de vaccination
86 Certificat d'hérédité
86 Copie d'acte de décès
86 Copie d'acte de mariage
86 Copie d'acte de naissance
87 Copie d'acte pour les Français nés à l'étranger et les naturalisés
87 Certificat de vie commune ou de concubinage
87 Déclaration de décès
87 Déclaration de naissance
87 Extrait de casier judiciaire
87 Inscription scolaire
88 Légalisation de signature
88 Livret de famille
88 Mariage
88 Pacte Civil de Solidarité
89 Passeport
89 Permis de chasser
89 Permis de détention de « chiens dangereux »
89 Recensement militaire

LE GUIDE DU PLESSIS-TRÉVISE

Hôtel de Ville - 36 avenue Ardouin - Tél. : 01 49 62 25 25

Directeur de la publication : Didier DOUSSET

Direction de la communication : Pascal OGÉ

Rédacteurs : Pascal OGÉ et Régis BOCCIARELLI

Site internet : www.leplessistrévisse.fr

Photos : Service-communication Régis BOCCIARELLI

Régie publicitaire : citheacomunication.fr

Seule cette société est mandatée par la Ville pour la gestion d'espaces publicitaires dans le guide du Plessis-Trévisse

Réalisation/maquette : Cithéa - citheacomunication.fr

Dépôt légal : 3^e trimestre 2019 - **Tirage :** 10 000 ex. - **Impression :** xxxxxxxx
Edition de Juin 2019. Malgré toute notre attention, des erreurs ou omissions peuvent être présentes, merci de contacter le service Communication au 01 49 62 25 25 pour toutes corrections.



VOUS CHERCHEZ UNE BANQUE
PROCHE DE VOUS ?

LA BRED VOUS IRAIT BIEN.

Agence du Plessis
7, avenue Ardouin - 94420 PLESSIS TREVISE
Yann PENICHOT - 01 49 41 61 01
yann.penichot@bred.fr



BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, au capital de 995 424 562 euros - Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12 - 552 091 795 RCS Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795 - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 003 608. - Octobre 2018 - Crédit photo : iStock.



ENTREPRISE
QUALIFIÉE



Entreprise de Maçonnerie
Plâtrerie - Carrelage
Travaux neufs et rénovation

30, avenue Clément Ader 94420 Le Plessis-Tréville
Tél. 01 49 82 71 86 Fax. 01 45 90 63 51



1 LA VILLE

- 12 Histoire
- 13 Situation géographique et moyen d'accès
- 15 Plan et Index des voies
- 18 Le Conseil Municipal
- 20 Conseil Municipal des Enfants
- 21 Grand Paris Sud-Est Avenir
- 22 Hôtel de ville, Services municipaux
- 23 Adresses Utiles

LA VILLE HISTOIRE

ORIGINE DU NOM

Plessis : branchages entrecroisés protégeant un domaine.

Trévis : ville d'Italie (Vénétie).

En reconnaissance au Maréchal Mortier qui fut nommé duc de Trévis par Napoléon I^{er} à la suite de la campagne d'Italie.



LOGO

L'arbre et l'oiseau prenant son envol symbolisent une ville en plein essor attachée à un environnement de qualité.



BLASON

Les armes du Plessis-Trévis se blasonnent ainsi : D'azur à la haie circulaire d'or, au chef cousu de gueules semé d'étoiles aussi d'or.

**On compte aujourd'hui
20.231 Plesséens**

HISTORIQUE

À l'origine, le hameau est constitué de deux domaines séparés : le Plessis-Saint-Antoine et Le Plessis - La Lande

En 1776, le prince de Conti réunit les domaines ébauchant ainsi le territoire de ce qui deviendra le Plessis-Trévis, alors partagé entre les communes de Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Chennevières-sur-Marne.



En 1812, le maréchal Mortier, devenu immensément riche, s'était installé au château de La Lande, situé sur la commune dont il deviendra le Maire. Il est tué en 1835, boulevard du Temple, victime de la « machine infernale » de Fieschi qui visait le cortège de Louis-Philippe. Inhumé aux Invalides, son cœur est enterré au cimetière du Père-Lachaise.

En 1857, après la mort de la duchesse de Trévis, ses héritiers confient à Jean Augustin Ardouin la tâche de morceler le domaine et d'en faire des lotissements. Cette décision a pour conséquence le début du morcellement des anciens grands domaines boisés. Le château de la Lande et son parc sont achetés par Gustave Roger. Dans les anciennes dépendances du château, un institut hydrothérapique est fondé par le docteur Louis Fleury. Le lotissement d'une partie des terres du château amène une nouvelle population à s'y installer. Dans un premier temps, une population parisienne en quête d'espaces verts contribue à l'accroissement rapide de la ville, souvent par la construction de villas spacieuses.

L'artisanat et le petit commerce s'y implantent, ainsi que plusieurs fermes. Le chemin de fer y parvient et amène l'ouverture d'auberges et de

LA VILLE SITUATION GÉOGRAPHIQUE

guinguettes. En quarante ans, plus de 200 maisons sont construites sur le territoire de l'actuelle commune et la population passe de 50 habitants en 1857 à environ 950 habitants en 1899.

Un syndicat des propriétaires du Parc du Plessis-Trévis porte des revendications d'indépendance administrative de la communauté en croissance rapide, ce qui conduit, après une trentaine d'années de démarches, à la création d'une commune à part entière par la loi du 7 juillet 1899. L'église Saint Jean-Baptiste du Plessis-Trévis est construite peu de temps avant la proclamation de la nouvelle commune qui entraînera également l'édification d'équipements publics propres, dont la mairie et une école.

Ce n'est cependant qu'à partir des années 1950 que la nouvelle commune commence réellement à s'urbaniser, notamment après la création par l'Abbé Pierre de la « Cité de la Joie », la première cité d'urgence construite après son fameux appel de l'hiver 1954. Une communauté Emmaüs, la première à accueillir des femmes, et plusieurs logements gérés par Emmaüs Habitat sont situés sur la commune du Plessis-Trévis.

Un grand nombre de lotissements pavillonnaires se construisent dans les années 1970. À partir de 1984, la ville se dote d'un cœur et voit sa population atteindre sa maturité.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé à 17km au Sud-Est de Paris, le Plessis-Trévis est la plus jeune commune du Val-de-Marne.

Superficie de la ville : **432 hectares**

Altitude moyenne : **107 mètres**

Population : **20 231 habitants appelés les Plesséens**

Préfecture : **Créteil**

Sous-Préfecture : **Nogent-sur-Marne**

Canton : **Villiers-sur-Marne**

Territoire : **Grand Paris Sud Est Avenir**

Villes jumelées : **Burladingen (Allemagne), Ourém (Portugal), Wagrovec (Pologne) et Sparte (Grèce)**

LE PLESSIS-TRÉVISE



LE CONSEIL MUNICIPAL



Didier DOUSSET
Maire
Conseiller régional
d'Ile-de-France
Conseiller communautaire
Ancien Conseiller Général

CONTACTEZ VOS ÉLUS
WWW.LEPLESSISTREVISSE.FR/CONTACT

LA MAJORITÉ MUNICIPALE MAIRES-ADJOINTS



Alexis MARÉCHAL
Premier adjoint
Adjoint délégué aux
Finances, à la Jeunesse
et aux Relations avec la population
Conseiller communautaire



Sabine PATOUX
Adjointe déléguée
à l'Urbanisme, à l'Habitat
et à la Politique de la Ville
Conseillère départementale
Conseillère communautaire



Jean-Marie HASQUENOPH
Adjoint délégué
à la Culture
et au Jumelage



**Carine REBICHON
COHEN**
Adjointe déléguée aux
Solidarités, à l'Action
sociale et au Logement
Conseillère communautaire



Ronan VILLETTE
Adjoint délégué aux
Nouvelles technologies,
aux Réseaux et à la Voirie



Viviane HAOND
Adjointe déléguée à
l'Enseignement et à la
Restauration scolaire



Pascal ROYEZ
Adjoint délégué
au Développement
économique et à l'Emploi



Françoise VALLÉE
Adjointe déléguée
à la Famille et à la Petite
enfance



Bruno CARON
Adjoint délégué
à l'Environnement,
au Développement
durable et à la Qualité de vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Gérald AVRIL
Délégué au Sport



Lucienne ROUSSEAU
Déléguée au
Périscolaire et aux
Centres de loisirs
Conseillère communautaire



Alain TEXIER
Délégué au Patrimoine,
aux Bâtiments
et équipements
communaux



Didier BERHAULT
Délégué à la Vie
associative
et au Monde
combattant



Floriane HÉE
Chargée de la
Promotion du sport



Virginie TARDIF
Chargée
de l'Action culturelle



Cynthia GOMIS
Chargée de la
Prévention jeunesse



Mathilde WIELGOCKI
Chargée des Nouveaux
médias et de la Commu-
nication événementielle



Marc PHILIPPET
Le Plessis Bleu Marine



Karyne MOLA-TURINI
L'Alternative plesséenne



Jean-Jacques JÉGOU
1^{er} Vice-président du
GPSEA, Conseiller
communautaire
Membre Honoraire du Parlement



Marc FROT
Chargé des Transports
et des Relations
avec l'enseignement
secondaire et supérieur



Joël RICCIARELLI
Chargé de
l'Animation de la Ville
et de l'organisation
des Cérémonies



**Jean-Michel
DE OLIVEIRA**
Chargé des Audits
et Subventions



Thierry JOUANNEAUX
Chargé du
Développement
des animations sportives



Baba NABE
Le Plessis Bleu Marine



Mirabelle LEMAIRE
Ensemble à gauche



Dadila DRIDI
Chargée de la Santé
publique et du Handicap



Aurélie MELOCCO
Chargée des Aînés
et de la Résidence
pour personnes âgées



Sylvie FLORENTIN
Chargée du Conseil
Municipal des Enfants
et de la labellisation
«Ville Amie des Enfants»



**Monique
GUERMONTPREZ**
Chargée du
Commerce
et de l'Artisanat



Marie-José ORFAO
Chargée des Relations
avec les associations
des villes jumelées



Baba NABE
L'Alternative plesséenne

LE CONSEIL

MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal
des Enfants : C.M.E

Les Conseils d'enfants sont des instances consultatives destinées à promouvoir la vie civique en permettant aux plus jeunes de découvrir la citoyenneté et de devenir des acteurs à part entière de la vie démocratique de la cité.

Le premier C.M.E a été installé le 17 octobre 2009.

A QUOI SERT
UN CONSEILLER ?

Porte-parole de la jeunesse plesséenne, le conseiller exerce une fonction consultative et a un pouvoir d'initiative. Il est conseillé et s'exprime sur des projets municipaux. Il peut également proposer des idées intéressantes les jeunes et mener à terme des actions qui seront financées par la ville. Organisés en quatre commissions, (environnement/cadre de vie, santé/solidarité, sport/loisir, communication), les conseillers élus en 2009 ont ainsi créé, en quelques mois un projet de jardin pédagogique, une mini-olympiade et un blog :

www.leplessisrevise.fr/blog_cme

COMMENT ÊTRE ÉLU ?

Les 33 conseillers âgés de 9 à 12 ans (CM1, CM2) sont élus par leurs camarades de classe pour une durée d'un an. Les candidats organisent leur campagne et rédigent une profession de foi. L'élection est organisée dans chaque classe.

La municipalité met à disposition tout le matériel nécessaire (bureau de vote, urnes...)



Noms du Conseil Municipal des Enfants : Sofia MHIMDI / Houda MZE HAMADI / David Kamanda GOMES / Clélia PRIGOT / Maia BALENG GOSSE / Paul Kamanda GOMES / Marion BAR / Asma TAHRI / Titouan BERNARD / Quentin NILSVANG / Maria Angela GOURDIN OROZCO / Elise LEROY / Anissa MARECHAL / Elyah BAGUIDY / Louis DENOS / Manon TAILLIEU / Nakysa DUCLOUX / Gabriellea DE AZEVEDO / Walid FAHMI / Camille CHARLOT / Aly DIABY / Isaak KHENFRI / Yasmine MADHKOUR / Sacha EDON THELCIDE / Sacha LISSANDRES / Lily CHURLET / Morgane CASTET / Chloé GAILLARD / Luca LAPENNE / Emma LIMAM / Léna SAVEAN / Max IVANOFF / Léo SURLY FOZZANI.

LE TERRITOIRE

GRAND PARIS SUD-EST AVENIR



Le Territoire Grand Paris Sud-Est Avenir

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les communautés de Plaine centrale du Val-de-Marne, du Haut Val-de-Marne et du Plateau Briard se sont regroupées pour devenir l'Etablissement Public Territorial 11, également appelé Grand Paris Sud Est Avenir, de la Métropole du Grand Paris.

Ce nouveau territoire regroupe désormais les communes des anciennes intercommunalités ainsi que la ville de Bonneuil-sur-Marne, soit 16 communes représentant 305 749 habitants (INSEE 2012), réparties sur 99,84 km² : Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes.

QUELLES SONT SES COMPÉTENCES ?

Le Territoire exerce dix compétences (7 qui lui sont propres et 3 qu'il partage avec la Métropole du Grand Paris) :

- ▶ développement économique (zone d'activité, actions de développement économique)
- ▶ équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial
- ▶ politique de la ville
- ▶ action sociale d'intérêt territorial
- ▶ habitat (OPH, améliorations du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre)
- ▶ plan local d'urbanisme (PLU)
- ▶ aménagement (opérations d'aménagement, actions de restructurations urbaine et constitutions de réserves foncières)
- ▶ assainissement et eau
- ▶ gestion des déchets ménagers et assimilés
- ▶ plan climat-air-énergie

COMMENT EST-IL ADMINISTRÉ ?

Le Territoire est administré par un Conseil de Territoire composé de 74 Conseillers Territoriaux élus dans chacune des communes au suffrage universel.

Notre ville compte 5 représentants :

- Didier Dousset
- Alexis Maréchal
- Sabine Patoux
- Carine Rebichon-Cohen
- Jean-Jacques Jégou

Coordonnées

Grand Paris Sud Est Avenir
EuroParc
14 rue le Corbusier
94 046 Créteil Cedex
Téléphone : 01 41 94 30 00
Fax : 01 41 94 30 55
/www.sudestavenir.fr
.....

HÔTEL DE VILLE

SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE DU PLESSIS-TRÉVISE

36 avenue Ardouin
94420 Le Plessis-Trévisé

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 19h, Samedi : 8h30 - 12h

Tél : 01.49.62.25.25 - Fax : 01.49.62.25.00
www.leplessisrevise.fr/contact
www.leplessisrevise.fr

Facebook : @LPT94420
Youtube : leplessisrevise94
Instagram : leplessisrevise94

CABINET DU MAIRE

• Directeur de Cabinet
Areski OUDJEBOUR

• Secrétariat du Maire
Sophie MALPLANCHE
Valérie DOSTE
Tél. : 01 49 62 25 32
Tél. : 01 49 62 25 31

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

• Directeur Général des Services
Jean-Marc JOUY

• Secrétariat
Sophie TULLE
Tél. : 01 49 62 25 36



Services municipaux

Accueil du public
Tél. : 01 49 62 25 25

Etat civil/ Enseignement
Tél. : 01 49 62 25 25
Direction : Laurence Furi
État-civil - Mariages - CNI
et Passeports - Inscriptions
électorales - Inscriptions scolaires
- Recensement des jeunes - Décès,
concessions

Communication
Direction : Pascal Ogé
Tél. : 01 49 62 25 18

Finances
Direction : Hélène Loyer
Tél. : 01 49 62 25 43

Location de salles
Tél. : 01 49 62 25 31

Logement
Retrait des dossiers à l'accueil
de la Mairie.
Tél. : 01 49 62 25 25

Moyens Techniques
Secrétariat
Tél. : 01 49 62 25 50

Ressources Humaines
Direction : Maixent Houis
Tél. : 01 49 62 25 25

Sports et Vie associative
Direction : David Le Digarcher
Tél. : 01 56 31 12 10

Urbanisme
Direction : Valérie Cabannes
Tél. : 01 49 62 25 57
Service ouvert au public
(sans rendez-vous) :

• lundi et jeudi de 14h00 à 17h00
• vendredi de 9h00 à 11h30
Sur rendez-vous les autres jours de la
semaine.

Culture
Rencontres Animations Plesséennes
Direction : Frédéric Buthod
Tél. : 01 45 94 38 92

Enfance / Jeunesse
Animation Jeunesse Energie
Direction : Emmanuel Mélique
Tél. : 01 56 31 12 11

Centre communal d'action sociale
Direction : Isabelle Tréhou
Tél. : 01 49 62 25 25

Emploi
Mission locale des Portes de la Brie
41 avenue du Général de Gaulle
Direction : Julún Kocher
Tél. : 01 45 76 64 69

Police municipale
Responsable : David Djebban
36 avenue Ardouin
Tél. : 01 49 62 25 55

ADRESSES UTILES

PÔLE EMPLOI

7 Avenue de Pince Vent, Zac du Pince Vent
94430 Chennevières-sur-Marne
3949

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES (A.P.E.C.)

233 rue E. Marcel 93104 Montreuil-sous-Bois
0 890 313 333

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE

2 rue Georges Dimitrov
94500 Champigny-sur-Marne
0 810 259 410 - www.caf.fr

CAISSE NATIONALE ASSURANCE VIEILLESSE

CNAV Assurance retraite Ile de France
CS 70009 - 93166 NOISY LE GRAND CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
3960 - www.lassuranceretraite.fr

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

Point d'accueil sur rendez-vous
5 rue Léon Dauer 94350 Villiers sur Marne
36 46 - www.ameli.fr

CENTRE DES IMPÔTS (SERVICE PARTICULIERS)

13 boulevard Gabriel Péri
94507 Champigny-sur-Marne Cedex
01 45 16 61 61
(sur RDV)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

9/11 rue de Valenton
94477 Boissy-Saint-Léger
01 45 95 59 59

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Délégation du Val-de-Marne
8 place Salvador Allende 94011 Créteil
0 820 012 112 - www.ccip94.ccip.fr

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL-DE-MARNE

27 avenue Raspail 94100 Saint-Maur des Fossés
01 49 76 50 00 - www.cm94.com

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

46 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 56 71 48 00
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30 et le 1^{er} lundi de chaque
mois ouvert uniquement de 13h30 à 17h30.

COMMISSARIAT DE POLICE

8 rue du Général de Gaulle
94430 Chennevières-sur-Marne
01 49 62 69 00

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

1 Avenue du Général de Gaulle
94007 Créteil Cedex
01 42 07 00 04

RÉGION ILE-DE-FRANCE

2 rue Simone Veil 93400 Saint Ouen
01 53 85 53 85 - www.iledefrance.fr

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Hôtel du département 94054 Créteil Cedex
39 94 - www.valdemarne.fr

FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES D'ACTES DE TERRORISME ET D'AUTRES INFRACTIONS

64 rue de France 94682 Vincennes cedex
01 43 98 77 00

INSPECTION ACADÉMIQUE

68 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil
01 45 17 60 00

LA POSTE

27 avenue Ardouin 94420 Le Plessis-Tréville
36 31

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 rue Albert Thomas
94500 Champigny-sur-Marne
01 45 16 18 60 (Sur rendez-vous)

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE - TUYAUTERIE M. THEROANNE Edgard

INSTALLATION DÉPANNAGE



VILLIERS-SUR-MARNE
06 21 25 30 68
theroanne.edgard@neuf.fr
Fax : 01 43 04 24 32



— Siège Social —

14 avenue du Commerce - 93160 NOISY-LE-GRAND



Art de Vivre

NOS VALEURS

*L'aide à domicile
Notre vrai métier*

Définir avec vous un projet d'aide à domicile au plus
près de vos besoins et selon votre rythme de vie

Vous proposer une solution adaptée
et entièrement personnalisée

Etre rigoureux et méthodique dans nos actions
possédant des compétences relationnelles et techniques

Vous mettre en relation avec des intervenantes

Respecter votre vie privée



AIDE À DOMICILE SERVICES À LA PERSONNE

**PROXIMITÉ - QUALITÉ
SIMPLICITÉ - LIBERTÉ**



LA FORMULE PRESTATAIRE

Vous n'avez aucun lien juridique avec
l'intervenant ce qui permet une grande
souplesse : aucune formalité
administrative, possibilité de changer
la fréquence et la durée des interventions
en fonction de vos besoins.

10 avenue Thérèse
94420 Le Plessis Tréville

Tel : 01 45 90 43 97

N° urgence : 06 17 03 61 01

Email : art.devivre@orange.fr

YOHAN SERRURERIE VITRERIE

— Urgence dépannage 7j/7j 24h/24h —

Perte ou vol de clé - Effraction - Blindage
Changement serrure toute marque
Ouverture de porte - Double vitrage

193, rue Pierre Brossolette • 93160 Noisy le Grand
mail : sarlapb@gmail.com

01 43 05 23 99 • 06 16 36 72 72

APB PLOMBERIE / CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ

— Urgence dépannage 7j/7j 24h/24h —

Recherche de fuite - Broyeur - Réparation
Fuite Sanitaire - Dégâts des eaux
Ballon d'eau chaude - Chaudière - Mise au Normes

172, rue Pierre Brossolette • 93160 Noisy le Grand
mail : sarlapb@gmail.com • www.apb-depannage.fr

01 43 04 72 22 - 06 58 67 50 50



2

VIE

PRATIQUE

28 Petite enfance

32 Jeunesse

41 Les Aînés

42 Action sociale
Solidarité

46 Environnement
Espaces verts

55 Cultes

PETITE ENFANCE



Accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou partiel, à domicile ou dans une structure collective, la Ville vous propose différents modes de garde : deux crèches collectives, une halte-garderie, une crèche familiale et une crèche départementale ouvrira sur notre territoire fin 2019.

NOS ACCUEILS À LA CARTE

Inscription

Pour les crèches, l'inscription se fait au 7^{ème} mois de la grossesse auprès du Relais Assistantes Maternelles (RAM) à l'Espace Germaine Poinso-Chapuis, 12 avenue de l'Eden au 01 49 62 25 30 et sur rendez-vous.

Elle est à confirmer à la naissance de l'enfant. Seules les demandes des parents résidant au Plessis-Tréville seront prises en compte.

Les enfants sont admis en fonction :

- De leur âge,
- Du nombre de places disponibles,
- De la situation familiale.

Horaires

Les structures municipales d'accueil de la petite enfance sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 à l'exception de l'Espace du Bon Petit Diable (de 7h00 à 19h00) et de l'espace multi-accueil des Chênes (fermé le mercredi). Fermeture de 3 semaines pendant le mois d'août et une semaine à Noël + Pont de l'Ascension. L'ouverture d'une crèche Départementale est prévue. Elle accueillera 40 enfants Plessiens de 10 semaines à 3 ans sur 5 jours du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00

Période d'adaptation

L'entrée en crèche est précédée d'une période d'adaptation. Elle permet à l'enfant de se familiariser en compagnie de l'un de ses parents avec les lieux et les personnes.

Activités

Les activités proposées ont pour objectif de favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. Chaque établissement dispose d'un espace pédagogique destiné à favoriser la motricité, les activités de création et de découverte, etc.

Participation familiale

Barèmes C.A.F. (en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants dans le foyer). Fin 2019, un portail «petite enfance» sera mis à votre disposition. Il vous permettra d'effectuer vos paiements en ligne et d'échanger avec les responsables des structures. Une régie unique devrait être également mise en place début 2020 : ainsi les paiements pourront se faire en Mairie.



LES CRÈCHES COLLECTIVES ET LES MULTI-ACCUEILS

Ils proposent un accueil régulier à plein-temps ou à temps partiel. Chaque établissement est dirigé par une directrice qui encadre des professionnels de la petite enfance. Un médecin pédiatre et un psychologue complètent l'équipe. Les enfants sont répartis par petits groupes en fonction de leur âge.

À partir de
10 semaines

ESPACE DU BON PETIT DIABLE

42 avenue Ardouin - 01 45 94 63 00

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Audrey Lacroix

72 berceaux

À partir de
12 mois

ESPACE GERMAINE POINSO-CHAPUIS

12 avenue de l'Eden - 01 49 62 25 29

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Aurélie Bacoco

38 berceaux

À partir de
10 semaines

MULTI-ACCUEIL DES CHÊNES

10 résidence des Chênes - 01 49 62 50 56

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Virginie Leclaire

20 berceaux

À partir de
3 mois

LA CRÈCHE DÉPARTEMENTALE

Ouverture le 4 novembre 2019

63 avenue du Général de Gaulle

La demande de places dans cette structure s'effectue directement sur le site du département du Val de Marne : www.valdemarne.fr

LA CRÈCHE FAMILIALE

Elle est composée d'assistantes maternelles agréées, chacune en charge de 3 enfants, placées sous la responsabilité de la directrice éducatrice. L'enfant est accueilli au domicile des assistantes maternelles. Il bénéficie parallèlement des compétences du personnel de la crèche (une éducatrice, un pédiatre ainsi qu'une psychologue) et des activités organisées pour favoriser sa socialisation et son épanouissement : ateliers d'éveil, sorties, ...

À partir de
10 semaines

L'ILE AUX TRÉSORS

9 résidence des Chênes - entrée C2

Avenue du Général Leclerc - 01 45 94 18 21

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Virginie Leclaire

15 berceaux

LA HALTE-GARDERIE

La structure multi-accueil des Chênes propose un mode de garde répondant aux besoins ponctuels des parents.

MULTI-ACCUEIL DES CHÊNES

10 Résidence des Chênes - 01 49 62 50 56

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Virginie Leclaire

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8 h à 12h et de 14h à 17h

Inscription sur liste d'attente en prenant contact directement avec la structure.

À partir de
3 mois

PETITE ENFANCE



ASSISTANTES MATERNELLES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

La ville compte une centaine d'assistantes maternelles du particulier employeur qui accueillent à leur domicile de 1 à 3 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Elles sont agréées par les services de l'enfance du département.

Les parents établissent avec l'assistante maternelle un contrat de travail qui définit les modalités de la garde : nombre d'heures, soins à donner à l'enfant, périodes de congés, salaire, ...

Aides financières

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions du complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).

Cette aide financière est versée mensuellement par votre caisse d'allocations familiales (CAF) pour compenser partiellement le coût de la garde de chaque enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée. Ainsi, son montant varie selon le nombre d'enfants à charge, l'âge de votre enfant et vos ressources. Si vous bénéficiez du CMG de la Paje et que la rémunération de votre assistante maternelle agréée ne dépasse pas le plafond journalier de référence, vous n'avez pas de cotisations sociales à payer.

LA GARDE À DOMICILE

Cette formule, de plus en plus choisie par les parents pour d'évidentes raisons de commodité, permet à l'enfant d'évoluer dans son environnement familial. Les parents sont l'employeur direct de la garde à domicile. Ils peuvent à ce titre moduler les conditions de travail selon leurs besoins.

Particulièrement apprécié des parents exerçant une activité professionnelle à horaires importants.

Enfin, certains parents optent pour la garde partagée qui permet à deux familles d'employer la même personne. Les frais sont également partagés.

Aides financières

Si vous optez pour la garde à domicile et avez au moins un enfant de moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier sous conditions du complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Votre caisse d'Allocations familiales (CAF) peut ainsi prendre en charge :

- 50 % des cotisations sociales dues pour l'emploi de votre salarié(e) dans la limite d'un plafond selon l'âge de votre enfant ;
- une partie de la rémunération de votre salarié : l'allocation versée dépend des revenus, du nombre et âge de votre enfant. En fin d'année, le centre Pajemploi délivre une attestation qui vous permet de bénéficier du crédit d'impôts pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Renseignements au RAM

(Espace Germaine Poinso-Chapuis)

01 49 62 25 30 - www.leplessistrevise.fr/contact

Liens utiles

www.leplessistrevise.fr, rubrique «petites annonces»

www.mon.enfant.fr - www.pajemploi.urssaf.fr

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La Protection Maternelle et Infantile, plus connue sous le sigle PMI, est financée par le Conseil Général. Elle donne des conseils aux parents et dispense des soins médicaux de prévention aux enfants de 0 à 6 ans.

14 résidence des Chênes

01 45 94 50 19

www.leplessistrevise.fr/contact

Directrice : Véronique Dousset

Consultations médicales gratuites sur rendez-vous

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

Consultation de la puéricultrice et de l'auxiliaire sur rendez-vous

Lundi, mardi, jeudi, vendredi après midi

Mercredi matin

Visite à domicile sur rdv

Atelier parents 1 fois/mois sur inscription

Accueil parents enfants sur inscription

Mercredi : 9h30 - 11h30



PETITE ENFANCE

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Ce service est un lieu d'informations, d'écoute et d'échanges pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles libérales agréées.

Les prises de rendez-vous des pré-inscriptions en structures municipales se clôtureront le vendredi 13 mars 2020.

Pour les parents ou futurs parents

- conseils concernant les différents modes de garde.
- accompagnement et aide personnalisée pour les démarches administratives.
- pré-inscription pour demandes de places en structures municipales.

Pour les enfants

- lieu de découverte et de jeux

Pour les assistantes maternelles :

- lieu d'informations, d'écoute, de conseils, d'animations et d'échanges.

Responsable : Emmanuelle Sangan

Adjointe : Céline Bastière

01 49 62 25 30 - 06 73 06 16 45

www.leplessistrevise.fr/contact

Atelier d'éveil : Centre de Loisirs Jules Verne

196, av de la Maréchale lundi - mardi - jeudi

et vendredi de 9h30 à 11h30.

Accueil sur rendez-vous :

Espace Germaine Poinso-Chapuis - 12, av de l'Eden

lundi - mardi - jeudi et vendredi, les après-midi

mercredi, toute la journée.

La liste des assistantes maternelles est disponible au RAM à l'Espace Germaine Poinso-Chapuis 01 49 62 25 30 et à l'Espace Départemental des Solidarités (46, av de Gaulle - 01 45 94 74 40).

JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



La Ville inscrit et affecte les élèves dans les écoles maternelles et élémentaires selon les places disponibles en tenant compte prioritairement des secteurs scolaires.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions se font obligatoirement en Mairie au service enseignement. Sur rendez-vous.

Responsable : Laurence Furi

Contact : Pauline Guiguet

01 49 62 25 25 - www.leplessistrevise.fr/contact

Attention : il est indispensable d'informer le service enseignement de tout changement d'adresse (même à l'intérieur de la commune) et de numéro de téléphone.

Pour toute inscription, les pièces suivantes sont nécessaires :

- Livret de famille
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Nom et coordonnées de l'employeurs pour chaque parent
- Carnet de vaccinations
- 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois différents (quittance de loyer, gaz ou électricité, taxe d'habitation,...)
- en cas de séparation ou de divorce, le jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant
- pour les enfants venant d'une autre école, un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée
- Dernière attestation de la CAF

Horaires des écoles : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

ECOLE MATERNELLES

La Maréchale

206 avenue de la Maréchale

01 45 94 79 72

Directrice : Mme Vignat

4
classes

Saint-Exupéry

87 avenue du Général de Gaulle

01 45 76 05 83

Directrice : Mme Kalifa

5
classes

Charcot

15 avenue Jean Charcot

01 45 94 79 76

Directrice : Mme Baillé

4
classes

Val Roger

5 avenue du Tramway

01 45 76 16 40

Directeur : M. Narce

5
classes

Olympe de Gouges

30 avenue Marbeau

01 56 31 64 12

Directrice : Mme Wartelle

9
classes

ECOLE ÉLÉMENTAIRES

Jean Monnet - Jean Moulin

44 avenue Bertrand

01 45 76 11 61 (J.Moulin)

01 45 76 08 41 (J.Monnet)

Directeur : M. Caron

17
classes

Marbeau

31 avenue Marbeau

01 45 76 02 53

Directrice : Mme Antonsanti

16
classes

Marie-Louise et Marcel Salmon

Allée Maurice Clément

01 56 31 10 90

Directrice : Mme Cassam

5
classes

Val Roger

5 bis avenue du Tramway

01 45 76 16 40

Directeur : M. Narce

9
classes

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Collège Albert Camus

(sous la compétence du Conseil départemental du Val-de-Marne)

4 avenue Albert Camus

01 45 76 37 01

Mme la Principale : Mme Mério

Mme la Principale-adjointe :

Mme Collenot

Lycée Champlain

(sous la compétence du Conseil régional d'Ile-de-France)

61 allée des Bordes

Chennevières-sur-Marne

01 56 86 19 10

Proviseur : M. Bérachâtégui

Proviseure-adjointe : Mme Justin

Proviseur du lycée professionnel :

M. Pays



JEUNESSE

ENSEIGNEMENT

Cinq écoles maternelles et cinq écoles élémentaires constituent le patrimoine scolaire de la ville. Le nombre et la composition des classes restent de la compétence de l'Education Nationale.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles participent pleinement à la vie scolaire des enfants.

Les représentants élus sont membres des conseils d'école.

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public du Plessis-Trévisé (PEEP)

Président : Stéphane Ducloux

06 09 72 60 09

13passion-sport@orange.fr /

plessis.peep@gmail.com

Facebook : plessis.peep

Fédération de Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Présidente : Simon Cela

06 29 73 21 03

simon.cela@wanadoo.fr

Au chœur de l'école

Présidente : Emmanuelle Herrou

06 08 10 27 64

emmanuelle.herrou@sfr.fr

JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

Tous les établissements sont équipés d'un restaurant scolaire. Les élèves des écoles élémentaires disposent d'un self-service. Les menus sont affichés chaque semaine dans les écoles. Ils sont consultables sur www.leplessistrevise.fr et sur l'application bon'App d'Elior.

Inscription

Tous les enfants scolarisés au Plessis-Trévisé bénéficient du service de restauration scolaire

Réservation

La réservation est obligatoire. Elle se fait directement sur le site internet de la Ville (Esp@ce Famille), accessible par identifiant et mot de passe, comme cela est déjà le cas pour les activités périscolaires.

La réservation pourra aussi avoir lieu par tout moyen qui permette d'en dater le jour et l'heure de façon certaine, ainsi que le jour de fréquentation.

A NOTER : pour les personnes n'ayant pas Internet, 2 bornes sont à disposition gratuitement à l'Hôtel de Ville.

Et prochainement : à la Maison de la Famille - 12 avenue de l'Eden.



SERVICE ENCAISSEMENT - Hôtel de Ville - 01 49 62 25 25 - www.leplessistrevise.fr/contact

**important****DÉLAIS DE RÉSERVATION
ANNULATION**

Les réservations sont prises en compte si elles sont intervenues au plus tard la veille avant midi hors lundis et jours fériés :

- réservation jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- réservation jusqu'à midi la veille du jour férié

Les annulations, toujours possibles, s'effectuent dans les mêmes délais.

Tarifs 2018/2019

4,59 € le repas pour les écoliers plesséens.

6,70 € le repas pour les enfants domiciliés hors commune et le repas non réservé.

Modes de paiement

Espèces ou chèque à l'Hôtel de Ville :

- Lundi de 8h30 à 12h
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 17h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

Par prélèvement automatique.

Par paiement en ligne : espacefamille.leplessistrevise.fr

JEUNESSE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Ville propose un accueil pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, avant et après l'école. Coordinatrice : Stéphanie Albrecht (Tribune L. Bobet), 01 56 31 12 13 / 14 ou 17

Ecoles maternelles

- Charcot - 01 45 94 18 99
- Val Roger - 01 45 93 08 52
- Olympe de Gouges - 01 56 31 61 64
- Annexe Olympe de Gouges (Marbeau) - 01 56 86 56 77
- La Maréchale - 01 45 94 79 72
- Saint-Exupéry - 01 45 76 12 88 ou 01 45 76 05 83

De 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 19h

Ecoles élémentaires

- Jean Monnet / Jean Moulin - 01 45 76 12 88
- Marbeau - 01 56 86 56 77
- Marie-Louise et Marcel Salmon - 01 56 31 10 91
- Val Roger - 01 45 93 08 52

De 7h15 à 8h20 et de 18h à 19h

L'accueil du soir débute après les études surveillées ou après les activités péri-éducatives ou après la classe en maternelle.

Les modalités de réservation et d'annulation au périscolaire sont consultables sur le site de la ville espacefamille.leplessistrevise.fr

Etudes surveillées : Ces études sont assurées par les enseignants. L'inscription et le règlement se font directement auprès des directeurs d'école.

**ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (MATIN ET SOIR)**

Maternelles : Accueil payant du matin de 7h15 - 8h20 et du soir 16h30 - 19h

Elémentaires : Accueil payant du matin 7h15 - 8h20 et du soir 18h - 19h

important**DÉLAIS DE RÉSERVATION
ANNULATION**

Les réservations sont prises en compte si elles sont intervenues au plus tard la veille avant midi hors lundis et jours fériés :

- réservation jusqu'au vendredi midi pour le lundi
- réservation jusqu'à midi la veille du jour férié

Les annulations, toujours possibles, s'effectuent dans les mêmes délais.

INSCRIPTIONS / RÉSERVATION / ANNULATION

Tout enfant scolarisé est inscrit par défaut aux activités périscolaires. L'inscription correspond à une ouverture de droit. En revanche, la fréquentation des activités est subordonnée à une réservation préalable obligatoire.

COMMENT RÉSERVER ET/OU ANNULER ?

Les réservations peuvent être effectuées sur le site web de la ville : espacefamille.leplessistrevise.fr.

JEUNESSE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



important

MODES DE PAIEMENT

- En Mairie (espèces ou chèque)
- lundi de 8h30 à 12h
- mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 17h30 à 19h
- samedi de 8h30 à 12h
- par prélèvement automatique
- par paiement en ligne : espacefamille.leplessistrevise.fr

QUOTIENTS FAMILIAUX ET AIDE FACULTATIVE À LA RESTAURATION

Le CCAS a en charge le calcul du quotient pour les prestations AJE (accueils périscolaires et centres de loisirs) et/ou de l'aide facultative à la restauration scolaire pour les familles. Les tarifs après calculs seront appliqués à partir du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre.

ATTENTION

- *Tout accueil réservé et non annulé dans les délais sera facturé.*
- *Le matin de 7h15 à 8h20 et après 16h30 dans les écoles maternelles et 18h dans les écoles élémentaires, les enfants sont accueillis dans le cadre des activités périscolaires. Le montant de participation familiale sera doublé si l'enfant n'est pas inscrit.*
- *En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, la participation familiale est remboursée sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures.*

Règlement intérieur de l'AJE disponible sur le site de la ville espacefamille.leplessistrevise.fr

SERVICE ENCAISSEMENT - Hôtel de Ville - 01 49 62 25 25 - www.leplessistrevise.fr/contact



JEUNESSE

LES VACANCES SCOLAIRES



Le mercredi et pendant les vacances scolaires, la Ville dispose de trois centres de loisirs qui proposent un panel d'activités variées. C'est l'association Animation Jeunesse Energie (AJE qui est chargée de leur fonctionnement).

AJE

Directeur : Emmanuel Mélique
01 56 31 12 17 (secrétariat)
www.leplessistrevise.fr/contact

Tarif :

De 10,33 € à 17,99 € par jour en fonction du quotient familial (hors commune 22,40 €).
 Valable jusqu'au 31/08/19

Règlement des journées en centres de loisirs

- Espèces ou chèque en mairie :
- Le lundi de 8h30 à 12h
- Le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 17h30 à 19h
- Le samedi de 8h30 à 12h
- Par prélèvement automatique
- Par paiement en ligne : espacefamille.leplessistrevise.fr

Service encaissement :

Hôtel de ville - **01 49 62 25 25**

LES CENTRES DE LOISIRS JULES VERNE

Maternelles - Élémentaires

196 avenue de la Maréchale

01 56 31 12 13 / 14 ou 17

01 45 93 33 20 (mercredis et vacances scolaires)

www.leplessistrevise.fr/contact

Tous les mercredis et vacances scolaires 8h15 -17h15.
 Accueil le matin de 7h à 8h15 (1,74 €),
 le soir de 17h15 à 19h (1,74 €).

Activités

Elles se déroulent dans le cadre de projets de groupes et sont encadrées par du personnel diplômé.
 • Grands jeux, activités manuelles, sorties, piscine ...

Inscriptions préalables et obligatoires :

La première inscription doit se faire obligatoirement en mairie auprès du service concerné afin de créer le dossier de l'enfant et ainsi ouvrir les droits à la réservation.

Aucun enfant ne pourra être accepté :

- si cette première inscription n'a pas été faite
- sans réservation préalable

JEUNESSE

LES VACANCES
SCOLAIRES

LE CENTRE DE LOISIRS SPORTIFS (CLS)

Espace Arlette et Jacques Carlier

6 avenue Albert Camus

Tél : 01 56 31 12 13 / 14 ou 17

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.leplessistrevise.fr/contact

Tous les mercredis et vacances scolaires de 9h à 17h.

Inscriptions obligatoires à la journée ou en demi-journée (accueil à la journée uniquement pendant les vacances scolaires).

Accueil le matin de 8h à 8h45 (1,74 €)

et le soir de 17h15 à 19h (1,74 €).

Inscriptions préalables et obligatoires :

La première inscription doit se faire obligatoirement en mairie auprès du service concerné afin de créer le dossier de l'enfant et ainsi ouvrir les droits à la réservation.

Aucun enfant ne pourra être accepté :

- si cette première inscription n'a pas été faite
- sans réservation préalable

important

DÉLAIS DE RÉSERVATION
ANNULATION

Dès lors que l'inscription a été enregistrée, les modalités sont les suivantes :

- pour les mercredis : réservation au plus tard le lundi 23h59 et annulation possible jusqu'au jeudi 23h59 pour le mercredi suivant. Toute réservation

LE CLUB 11-15 ANS

39, avenue du Général Leclerc

06 79 95 08 61 - 01 56 31 12 13

Direction : Stéphanie Albrecht

www.leplessistrevise.fr/contact

De 8h30 à 17h30 pendant les vacances scolaires.

Activités:

Multi sports, activités diverses et culturelles.

- Basket, football, tir à l'arc, ...
- Sports aquatiques et extrêmes
- Grands jeux, défis
- Barbecues, pique-niques
- Réalisation de vidéos
- Sorties

Inscriptions préalables et renseignements :

Stéphanie Albrecht - 01 56 31 12 13 - 06 79 95 08 61.

effectuée entre le vendredi et le lundi précédant le mercredi est annulable jusqu'au lundi 23h59.

- pour les périodes de petites vacances scolaires réservation/annulation au plus tard le mardi de la semaine précédente.

- pour les vacances d'été, réservation/annulation par quinzaine au plus tard le mardi précédent cette quinzaine.

Les capacités d'accueil des centres sont limitées. Les inscriptions et annulation sont prises en temps réel. Ne pas hésiter à consulter régulièrement les disponibilités.

JEUNESSE

LE CALENDRIER
DES VACANCES

VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

Zone C: Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 2 septembre 2019

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2019

VACANCES DE NOËL

Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

VACANCES D'HIVER

Du samedi 8 février au lundi 24 février 2020

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2020

DÉBUT VACANCES D'ÉTÉ

Samedi 4 juillet 2020

■ zone A
■ zone B
■ zone C



JEUNESSE

MISSION LOCALE
DES PORTES DE LA BRIE

La Mission Locale des Portes de la Brie accueille les jeunes de 16 à 25 ans des villes du Plessis-Tréville, de La Queue-en-Brie et de Villiers-sur-Marne.



Vous recherchez une formation, un emploi ou un conseil ?

Contactez la Mission Locale.

La Mission Locale est un lieu d'accueil au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Elle apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation et de logement mais aussi sur le logement ou la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Elle vous propose, pour répondre aux problèmes rencontrés dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la santé, du logement et de tout ce qui touche à la vie quotidienne :

- Des conseillers d'information et d'orientation pour réaliser vos projets et trouver les réponses les plus adaptées.
- Des moyens d'information et d'orientation.
- Un accueil personnalisé sur rendez-vous.
- Un réseau de partenaires varié et complet.

Ses missions

- Information, orientation, accompagnement vers l'emploi et / ou la formation.
- Accompagnement et appui dans les démarches de la vie quotidienne (santé, logement, transport, citoyenneté, justice...).

Son offre de services

- Un cyberspace en libre accès pour les jeunes inscrits à la Mission Locale.
- Des ateliers thématiques :
 - Ateliers santé.

- Ateliers mobilité en partenariat avec la RATP.
- Ateliers logement.
- Atelier Cyb'Emploi.
- Des ateliers emploi : ateliers Zoom Emploi ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi (CV, lettre de motivation).
- Un espace d'auto-documentation : fiches CIDJ, catalogues de formation, documentations institutionnelles, presse emploi.

Entreprises

Si vous recrutez ou cherchez des informations liées à un recrutement en cours ou à venir, vous pouvez contacter la Mission Locale par fax ou par mail. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Mission Locale.

Contact

41 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 45 76 64 69
portesdelabrie@ml94.reseau-idf.org

Horaires

Du lundi au vendredi :
9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

POINT INFORMATION JEUNESSE

41 avenue du Général de Gaulle
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30 et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél. : 06 88 95 76 29/ 01 45 76 64 69

LES ÂÎNÉS

LA RÉSIDENCE PRINCE DE CONTI

RÉSIDENTE PRINCE DE CONTI



63, avenue du général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville
01 45 93 08 80
www.leplessistréville.fr/contact

Les logements individuels proposés à la résidence Prince de Conti permettent une autonomie aux locataires identique à celle d'un domicile classique, tout en répondant aux problèmes de sécurité liés à l'isolement.

La résidence n'est pas médicalisée par conséquent les personnes accueillies doivent être en capacité d'assurer seules les actes de la vie quotidienne. Une équipe et des prestations sont mises à disposition pour assurer aux résidents un confort de vie. L'implantation de l'établissement, sa conception et sa gestion favorisent le maintien de l'autonomie physique et sociale de chacun.

La résidence, propriété d'Antin Résidences est gérée par le Centre Communal d'Action Social du Plessis-Tréville.

ACCÈS

Par la route

A4 : accès et sortie N°8 Noisy le Grand/Villiers sur Marne
N4 : direction Le Plessis-Tréville au centre commercial Pince-Vent à Ormesson Francilienne (N104) : sortie Pontault-Combault gare

Par les transports en commun

Bus n° 206 ligne Noisy Mont d'Est/Pontault-Combault
Bus n° 207 : ligne Noisy Mont d'Est / La Queue en Brie
Bus n° 208 b : ligne Plessis-Gambetta / St Maur Champigny

Par le RER

Ligne E Hausmann St Lazare/Villiers sur Marne - Le Plessis-Tréville Ligne A (Noisy Mont d'Est) - puis prendre le bus n° 206



ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

C.C.A.S.



Présidé par le Maire, le CCAS (Centre communal d'action sociale) remplit certaines missions à destination de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées et des foyers en difficulté.

C'est par l'intermédiaire du CCAS que sont délivrés différents documents et que sont montés les différents dossiers d'obtention de certaines aides :

- RSA, contrats d'insertion
- portage de repas à domicile
- APA (Aide personnalisée à l'autonomie), dossiers d'aide sociale aux personnes âgées et personnes handicapées
- téléalarme
- chèquiers "mobilité", cartes améthyste et rubis, allocations "taxi" (pour les personnes dépendantes)
- dossiers d'aide sociale (prise en charge des frais d'hébergement pour personnes âgées et/ou handicapées)
- dossiers MDPH (dossier handicap)
- aide EDF / ENGIE et eau
- aide au sport et à la culture
- aide médicale d'Etat
- aides à la restauration scolaire, accueil périscolaire, centres de loisirs, séjours scolaires
- domiciliation

- transport scolaire des enfants handicapés
- etc...

Chéquiers mobilité

Distribution des chèquiers mobilité du 25 au 5 de chaque mois (réservé aux demandeurs d'emploi et aux jeunes de moins de 25 ans).

Point Accueil Seniors

Le Point Accueil Seniors est proposé sous la forme d'une permanence hebdomadaire le jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous uniquement) à la résidence Prince de Conti, 63 avenue du Général de Gaulle au Plessis-Trévisé.

Dossier logement

Les dossiers de demande de logement sont disponibles à l'accueil de la mairie. Une fois dûment complété, votre dossier devra être déposé auprès du CCAS le mardi ou le vendredi de 9h à 11h30. Cette démarche peut également être réalisée sur la plateforme dédiée : www.demande-logement-social.gouv.fr.

CCAS - Hôtel de Ville

36 avenue Ardouin
94420 Le Plessis-Trévisé
Lundi et vendredi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 13h30-19h
www.leplessisrevisé.fr/contact
Tel : 01 49 62 25 25

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

LA MAISON
DE LA FAMILLE



La MDF propose de nombreux services, activités et animations à tous les Plesséens.

Point Info Famille

La MDF vous propose de vous aider dans la complétude de certains dossiers administratifs :

- Demande de logement
- Demande de titre de séjour
- Demande de naturalisation
- Demande de CMU/C
- Dossier MDPH
- Démarches liées à la CAF (déclaration trimestrielle, demande APL...)

Animation

La MDF propose des ateliers collectifs où chaque activité proposée permet des rencontres et des échanges entre plesséens.

Des ateliers adultes :

- Atelier arts plastiques
- Atelier informatique
- Atelier cuisine
- Cours de français
- Atelier pâtisserie intergénérationnel
- Atelier potager intergénérationnel

Des ateliers parents-enfants

Graines d'éveil

► Petites Mains : Atelier de loisirs créatifs pour les enfants de maternelle accompagnés d'un parent. Une fois par mois. 1 euro/enfant. Goûter offert.

► Atelier de loisirs créatifs pour les enfants de primaire accompagnés d'un parent. Une fois par mois. 1 euro/enfant. Goûter offert.

Renseignements et inscription au 01 49 62 25 26

Des sorties

Pour tous les usagers de la Maison de la Famille, des sorties à la 1/2-journée ou à la journée pour s'amuser en famille.

La Maison de la Famille c'est aussi :

- 1 Point accompagnement budgétaire tous les mardis après-midi sur RDV.
- 1 Permanence de Conseillère conjugale et familiale chaque mois sur RDV.

MAISON DE LA FAMILLE

12 avenue de l'Eden 94420 Le Plessis-Trévisé
Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30 à 17h
www.leplessisrevisé.fr/contact
Tel : 01 49 62 25 26

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ

ADRESSE ET NUMÉROS UTILES



NUMÉROS D'URGENCE

- Drogue Info Service, 0800 231 313
- Enfance Maltraitée, 0800 054 141 ou 119
- SOS violences scolaires, 0810 555 500
- SOS enfants disparus, 0810 012 014
- Fil Santé Jeunes, 0800 235 236
- Jeunes Violences Ecoute, 0800 202 223

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

2 rue Georges Dimitrov
94500 Champigny-sur-Marne
0 810 259 410 - www.caf.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Assurance Maladie du Val-de-Marne
1 à 9 avenue du Général de Gaulle
94031 Créteil Cedex
Téléphone : **3646** - www.ameli.fr

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

155 avenue Roger Salengro
94500 Champigny-sur-Marne
01 48 80 98 31

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

46 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Trévise
01 56 71 48 00

ESPACE GERMAINE POINSO-CHAPUIS

12 avenue de l'Eden
94420 Le Plessis-Trévise
01 49 62 25 26

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Rectrice : Béatrice Gille
4 rue Georges-Enesco
94010 Créteil Cedex
01 57 02 60 00

DIRECTRICE DES SERVICES ACADÉMIQUES DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Elisabeth Laporte
68 avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil
01 45 17 60 00

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Gérard Phélippeau
2 rue des Belles Vues
94350 Villiers sur Marne
01 49 30 45 51

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 rue Albert Thomas
94500 Champigny-sur-Marne
01 45 16 18 60

POINT INFORMATION JEUNESSE

41 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Trévise
01 45 76 64 69 - 06 88 95 76 29

URSSAF

Centre d'accueil du Val-de-Marne
Immeuble «Le Pascal» entrée B
Av Charles de Gaulle
94000 Créteil - **0820 011 010**
www.urssaf.fr

ARTISAN 2000

Professionnels à votre service depuis plus de 26 ans



24h/24h
7j/7



N° TVA intracommunautaire : FR 293 939 727 16

- Plomberie
- Chauffage
- Sanitaire, robinetterie
- Electricité
- Serrurerie
- Vitrierie
- Dégorgeement
- Assainissement
- WC broyeurs

Intervention dans l'heure

01 43 58 40 00

domiciliation : 33 av de Chennevières - 64420 Le Plessis-Trévise
Siège social : 106, rue de Ménilmontant - 75020 Paris

UNE ENVIE DE CHANGER DE DÉCOR

MR CORNILLEAU SÉBASTIEN
01 60 29 63 13
06 50 44 20 39

DEVIS GRATUIT
HORS DÉGÂT
DES EAUX*



PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE - RAVALEMENT
FAUX PLAFOND - ISOLATION - DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS - DÉGÂTS DES EAUX

CORNILLEAU - 77340 PONTAULT-COMBAULT

*frais devis dégât des eaux remboursés sur facture des travaux si effectués

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

PARCS PUBLICS

Le Plessis vert

10 parcs et jardins à votre disposition

Faire entrer la nature au coeur de la ville fut alors le choix déterminant des élus de l'époque. La Municipalité poursuit depuis plus de 30 ans cette volonté de parvenir à un équilibre entre urbanisation et couverture verte. L'obtention en 2011 de la 3^{ème} Fleur au concours national des villes et villages fleuris témoigne de l'activité des 30 jardiniers du service espaces verts qui s'emploient quotidiennement à embellir la commune. Découvrez ou redécouvrez les parcs de la ville !



Parc des Tourelles

1974 Parc d'Ourém : Contigu à l'Hôtel de ville, il doit son appellation à la ville portugaise avec laquelle nous sommes jumelés depuis 20 ans. Il est bien connu des enfants puisqu'il leur est spécialement adapté grâce aux nombreux jeux.

1974 Parc Saint-Pierre : Cet ancien parc boisé a été réhabilité. Aujourd'hui, il est constitué de deux parties séparées par un canal. L'aspect rustique du sous-bois a été conservé. Lieu de promenade où de nombreux Plesséens aiment se

retrouver pour passer un moment calme au milieu de la nature.

1985 Parc de Burladingen : Cet espace a été aménagé en lieu de détente et de tranquillité. Son aire de jeux pour les sports de ballon est très prisée par les sportifs et les adeptes des pique-niques lors des beaux jours. Il doit bien évidemment son nom à notre ville jumelée allemande.

1987 Parc Mansart : Il a été créé à partir de la reconstitution d'un jardin du 19^{ème} siècle autour de l'Ecole de Musique, pavillon remarquablement



Jardin de l'Abbé Pierre



Parc d'Ourém



Parc des Tourelles

restauré et datant de la même époque. Situé sur le canal qui traverse la ville, orné de statues anciennes, il offre un lieu de balade très apprécié des promeneurs et des aînés de la résidence Conti.

1995 Parc des Tourelles : Lieu bucolique s'il en est, ce parc vous replonge, le temps d'un instant au début du siècle dernier. Son magnifique château (cadre idéal pour les expositions et vernissages) son plan d'eau, son petit pont, la statue du Maréchal Mortier et le pigeonnier d'antan offrent un panorama romantique digne de la Belle Epoque. D'ailleurs, nombre de jeunes couples s'y rendent pour leur photo de mariage.

1999 Jardin Emile Loubet : Le parc de la Médiathèque doit son nom à l'ancien Président de la République qui officialisa en 1899 la création de la commune. Prolongement de l'esplanade du 7 juillet 1899, il permet une liaison piétonne très agréable entre l'avenue Ardouin et l'avenue Jean Charcot. D'inspiration japonisante, il est un lieu de détente et de repos. Ce parc a été primé en juillet 2003 et a reçu le trophée « Paysage en Héritage ».

2003 Jardin de l'Abbé Pierre : Lors de la réhabilitation de la Cité de la Joie, il a été créé cet espace composé de chemins piétonniers et d'un mail s'ouvrant sur les voies environnantes.



Parc Mansart

42 %

de la surface
de la ville
en espaces verts

2007 Parc Arboretum Buffon : Comme son nom l'indique, il abrite des espèces rares et variées comme des Quercus Frainetto et des cedrus atlantica Glauca. Ses plantations et son aménagement offrent aux visiteurs un sentiment de quiétude. Il assure une liaison sécurisée entre les groupes scolaires Monnet-Moulin et l'avenue du Général de Gaulle, l'avenue Bertrand et l'avenue de la Maréchale.

2008 Parc de l'Hôtel de Ville : Jardin florifère qui accueille les Plesséens souhaitant faire une courte halte. A l'instar du Parc de l'église Saint Jean-Baptiste, il aère le centre-ville et offre une vue agréable depuis l'avenue Ardouin.

2012 Parc de l'église Saint Jean-Baptiste : Parc bucolique et reposant qui offre une liaison verte entre l'avenue Ardouin et l'avenue du Général de Gaulle. Grâce aux nombreux jeux et au manège les enfants l'ont déjà adopté.

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

CANISITES

Incivilités

Du bon partage de l'espace public...

Nous recevons régulièrement en message privé sur notre page facebook @LPT94420 des photos toutes fraîches de déjections canines, toutes aussi fraîches, croisées sur les trottoirs plessiens.

INFO PROPRIÉTÉ

Un produit anti-bactérien est utilisé chaque semaine pour désinfecter les canisites et permettre à votre animal de s'y rendre avec plaisir. Il a été testé et ne présente aucun danger pour votre chien. Cette désinfection est effectuée en complément d'un nettoyage quotidien.



Il nous est arrivé d'en publier certaines dans le but de sensibiliser chacun, mais malheureusement avec pour seul retour un déversement de commentaires presque tous composés d'autant de matière fécale que les déjections de nos amis canins. Récemment, une jeune femme nous faisait parvenir sa contribution avec la vidéo d'une déjection soigneusement déposée à quelques mètres d'un... canisite ; solution

pourtant facile pour tous les propriétaires de chiens... Sa vidéo était accompagnée d'un commentaire assez désobligeant affirmant que la municipalité ne faisait RIEN alors qu'elle tentait, elle, d'élever son enfant de 5 ans en lui expliquant notamment que l'on ne devait rien jeter par terre... Cette jeune femme a parfaitement raison de sensibiliser son enfant aux bonnes manières !



Emplacement des canisites



18 canisites sont répartis dans la ville pour assurer un maillage du territoire !!!

Chaque année, un nouveau voit le jour. Le 18^e sera très prochainement créé à la hauteur du 223, avenue de la Maréchal (face au château d'eau). Ces canisites sont fabriqués avec des matériaux « confortables » à la race canine. Ils sont nettoyés très régulièrement par une équipe d'agents municipaux bien courageux...

Une autre solution simple existe : RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN.

Lorsque l'on décide de prendre un animal, on choisit de recevoir beaucoup de bonheur et de plaisir en retour.

N'oublions pas qu'il y a aussi une part de contraintes à subir et que ce n'est, en théorie, pas à la société de les assumer.

Souiller l'espace public est passible d'une amende de

68€

Par ailleurs, la verbalisation fonctionne au Plessis-Tréville !

Des PV de 68 € sont régulièrement mis aux contrevenants (propriétaires) pris sur le fait. Malheureusement, il ne peut y avoir un agent de notre police municipale derrière chaque chien plesséen...

C'est pourquoi, à travers cet article et différents autres messages diffusés via d'autres moyens de communication, nous lançons un nouvel appel au respect de notre environnement commun.

«Le bon partage de l'espace public, c'est d'abord et avant tout le respect de l'autre...»

«La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres...»

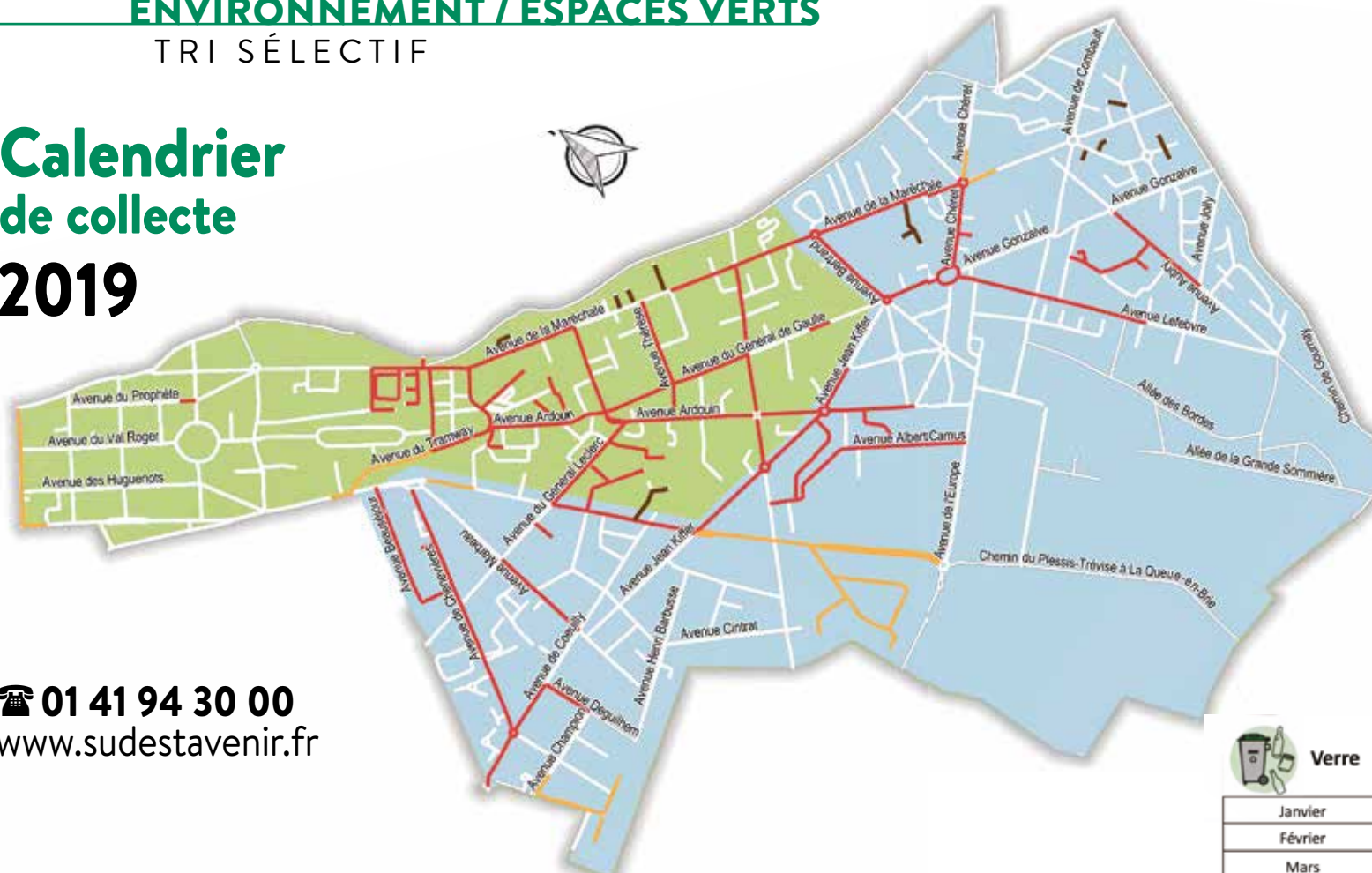
Il existe plein de dictons pour qu'en théorie tout se passe bien, mais seuls les actes concrets peuvent faire se rejoindre la pratique et la théorie !



ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

TRI SÉLECTIF

Calendrier de collecte 2019



☎ 01 41 94 30 00
www.sudestavenir.fr



Déchets résiduels



**Emballages
journaux
magazines**

Secteur rues blanches	Vendredi Matin	Mardi Matin
Secteur rues oranges	Mercredi / Vendredi Matin	Mardi Matin
Secteur rues rouges	Lundi / Mercredi/ Vendredi Matin	Mardi Matin



Grand Paris
sudest
avenue



Les bacs doivent être présentés à la collecte la veille au soir, après 18h.

Les rues en marron sont des voies étroites collectées à part selon un calendrier particulier **disponible sur www.sudestavenir.fr**

Les collectes sont réalisées
tous les jours fériés,
à l'exception du 1er mai.

• **ATTENTION !**

La collecte des déchets végétaux a lieu l'après-midi : les déchets doivent donc être présentés avant midi. Elle est assurée toutes les semaines jusqu'à la semaine 50, puis 1 semaine sur 2 jusqu'à la semaine 10 de l'année suivante.

La collecte a lieu une semaine sur deux,
selon le calendrier suivant :



Verre



Déchets végétaux 

Verre	Secteur 1	Secteur 2	végétaux
	Mardi matin (semaine paire)	Mardi matin (semaine impaire)	
Janvier	8 - 22	1 - 15 - 29	11 - 25
Février	5 - 19	12 - 26	8 - 22
Mars	5 - 19	12 - 26	Tous les vendredis après-midi
Avril	2 - 16 - 30	9 - 23	
Mai	14 - 28	7 - 21	
Juin	11 - 25	4 - 18	
Juillet	9 - 23	2 - 16 - 30	
Août	6 - 20	13 - 27	
Septembre	3 - 17	10 - 24	
Octobre	1 - 15 - 29	8 - 22	
Novembre	12 - 26	5 - 19	6 - 13 - 27
Décembre	10 - 24	3 - 17 - 31	

Les déchèteries (fermeture les jours fériés)		
Déchèterie de Sucy-en-Brie 20, avenue de la Sablière		
Lundi	Fermé	13h30-17h15
Mardi	Fermeture	
Mercredi	9h30-11h45	13h30-17h15
Jeudi	9h30-11h45	13h30-17h15
Vendredi	Fermé	13h30-17h15
Samedi	9h30-11h45	13h30-17h15
Dimanche	9h30-12h15	Fermé

Déchèterie de La Queue-en-Brie 600, route de Brie		
Lundi	Fermeture	
Mardi	Fermé	13h30-17h15
Mercredi	9h30-11h45	13h30-17h15
Jeudi	9h30-11h45	13h30-17h15
Vendredi	Fermé	13h30-17h15
Samedi	9h30-11h45	13h30-17h15
Dimanche	9h30-12h15	Fermé
Conditions d'accès :		
- sur présentation de la carte d'accès		
- 10 passages / mois max.		
- Interdit aux véhicules de plus de 2m de hauteur		
Déchets dangereux, gravats, équipements électriques et électroniques... MERCI DE PASSER EN DÉCHÈTERIE !		



Les rues en marron sont des voies étroites collectées à part selon un calendrier particulier disponible sur www.sudestavenir.fr

SECTEURS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-À-PORTE

Secteur	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1 ^{er} jeudi	3	7	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5
2 ^{ème} jeudi	10	14	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi	3-17	7-21	7-21	4-18	2-16	6-20	4-18	1-15	5-19	3-17	7-21	5-19
2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi *	10-24	14-28	14-28	11-25	9-23	13-27	11-25	8-22	12-26	10-24	14-28	12-26

* Cité de la Joie : tous les mercredis

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

TRI SÉLECTIF

Extension des consignes de tri...

... depuis janvier 2019 !

De quoi s'agit-il ?

Depuis janvier dernier, Grand Paris Sud Est Avenir met en place l'extension des consignes de tri à tous les emballages et tous les papiers sur les communes de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie.

Les gestes de tri sont ainsi considérablement simplifiés.

Grâce à ces consignes, le bac jaune accueille désormais **tous les emballages en plastique** comme les pots de yaourt, les films et sacs plastiques, les blisters, les barquettes... et tous les papiers.

Le geste de tri est simplifié, plus de questions à se poser, tous les emballages et tous les papiers sont à mettre dans le bac jaune ! En plus, cette simplification du geste de tri incite les habitants à trier davantage, tout le monde est gagnant !

Pourquoi ?

La Loi de Transition énergétique fixe un taux de recyclage annuel de 75 % des emballages à l'horizon 2022.

En 2015, sur 5 millions de tonnes d'emballages produits par an en France, 1 million de tonnes sont des emballages plastiques dont seuls 24 % sont recyclés.

Dès octobre 2016, Grand Paris Sud Est Avenir, **précurseur** en matière de gestion durable des déchets, expérimente, en partenariat avec CITEO, **l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages et tous les papiers** sur les communes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes, anticipant ainsi l'obligation d'extension sur le territoire national d'ici 2022.

Le bilan est extrêmement positif avec 737 tonnes de plastique supplémentaire triées (pour un objectif fixé à 350 tonnes). Cette simplification du geste de tri a eu un effet d'entraînement sur le verre avec une hausse de +8,5% et une baisse des refus de tri (déchets mis par erreur dans le bac jaune) de 12%.

- Les pots, bocaux et bouteilles en verres sont à trier dans le bac vert.
- Les autres déchets sont à jeter dans le bac grenat.



Pour plus de
renseignements sur le
dispositif :

Kahina IKENI
kikeni@gpsepe.fr

ENVIRONNEMENT / ESPACES VERTS

RÈGLEMENTATION



LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'utilisation de tout appareil générant des nuisances sonores (notamment les tondeuses et les perceuses) n'est autorisée qu'aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les infractions constatées par les officiers et agents de police nationale et municipale pourront être sanctionnées.

Respectez vos voisins, c'est le meilleur moyen pour qu'ils vous respectent eux aussi et que nous puissions tous bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel.

DÉNEIGEMENT

**En cas de neige ou de verglas
A chacun de balayer devant sa porte.**

Si la ville a en charge le déneigement des avenues, cet événement nous permet de rappeler que, dans la mesure où il n'existe pas de taxe de balayage au Plessis-Trévisé, la loi indique que chacun reste responsable de nettoyer, déneiger et déverglacer le trottoir situé le long de son domicile.

Propriétaires, locataires, commerçants ou occupants de tous locaux ayant un accès direct sur la voie publique, chacun a donc l'obligation de débayer au droit de chez lui, sur la longueur de façade dont il dispose et jusqu'au caniveau.

La neige doit être mise en tas le long de ce dernier.

Attention votre responsabilité est automatiquement engagée si un piéton se blesse en glissant devant chez vous !

il ne faut évidemment surtout pas jeter d'eau, afin d'éviter la formation de glace.



Parc de l'église Saint Jean- Baptiste

PAROISSE DU PLESSIS-TRÉVISE

Eglise : 25 avenue Ardouin
Presbytère : 3, avenue Saint-Pierre
94 420 Le Plessis-Trévisé
Tél. : **01 45 76 10 96** ou **01 49 62 81 82**

EVÊCHÉ DE CRÉTEIL

2 avenue Pasteur Vallery-Radot 94000 Créteil
Tél. : **01 45 17 24 00**

ACIVP (ASSOCIATION ISRAËLITE)

30 rue Léon Dauer 94350 Villiers-sur-Marne
Tél. : **01 49 30 01 47**

CULTE MUSULMAN

26 avenue Aubry 94420 Le Plessis-Trévisé
44 avenue Boileau 94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : **01 48 80 38 33**

CULTE PROTESTANT

15 rue du Plessis 77340 Pontault-Combault
Tél. / fax : **01 60 28 55 28**

CULTES

LISTES

EGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

13 rue Jean Jaurès 94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : **01 47 06 07 06**

CENTRE BOUDDHISTE DE PARIS

119 rue Vaillant-Couturier 94140 Alfortville
Tél. : **01 43 96 00 58**





3

COMMUNICATION

57 MOYENS DE COMMUNICATION

- 57 Plessis-mag'
- 57 Plessis-mag' Jeune
- 57 Guide Culture
- 57 Guide Sports
- 57 Guide Petit Précis du Parent Plesséen
- 57 Guide de la Ville
- 58 Site www.leplessistrevise.fr
- 58 Page facebook @ LPT94420
- 58 Instagram
- 58 Newsletter, Alerte SMS

COMMUNICATION

MOYENS DE COMMUNICATION



LE PLESSIS-MAG'

Le magazine municipal d'information. Publication mensuelle de 36 à 48 pages imprimée à 10.000 exemplaires et distribuée gratuitement chaque mois dans les boîtes aux lettres plesséennes (sauf en juillet et en août).

Le Plessis-mag' est consultable en ligne sur le site de la ville : www.leplessistrevise.fr

Sur la page facebook @LPT94420

LE PLESSIS-MAG' JEUNE

Parution complémentaire au Plessis-mag' créée en 2018. Publication trimestrielle (sauf en été) de 8 à 16 pages imprimée à 10.000 exemplaires et distribuée gratuitement dans les boîtes aux lettres plesséennes.

Le Plessis-mag' Jeunes est consultable en ligne sur le site de la ville : www.leplessistrevise.fr

Sur la page facebook officielle du Plessis-Tréville : @LPT94420



LE GUIDE CULTUREL

Répertoire de la saison culturelle proposée par l'association Rencontres Animations Plesséennes, des activités et animations proposées par la Médiathèque Jacques-Duhamel, des expositions proposées au Château des Tourelles, et de l'ensemble des activités

culturelles, peintures, aquarelles, poterie, sculpture, théâtre, musique, chant... auxquelles on peut s'adonner au Plessis-Tréville.

Le guide culturel est distribué sur le stand de l'ARAP lors du Forum des associations puis tout au long de l'année à l'accueil de la mairie et à l'espace Paul-Valéry.

Il est également consultable en ligne sur le site de la ville : www.leplessistrevise.fr

GUIDE DES SPORTS



Répertoire des associations sportives de la ville, il est distribué le jour du Forum des associations puis tout au long de l'année à l'accueil de la mairie.

Le guide des Sports est consultable en ligne sur le site de la ville :

www.leplessistrevise.fr

GUIDE LE « PETIT PRÉCIS DU PARENT PLESSÉEN »



Guide du Parent d'élève, il est distribué, le jour de la Rentrée des classes, à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires plesséennes. Dans la limite du stock disponible, le « Guide 4P » est ensuite mis à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Le Petit Précis du Parent Plesséen est consultable en ligne sur le site de la ville :

www.leplessistrevise.fr



GUIDE DE LA VILLE

Le guide de la Ville est distribué chaque année dans les boîtes aux lettres plesséennes.

Il reprend l'ensemble des informations que vous pouvez également retrouver sur le site

www.leplessistrevise.fr

COMMUNICATION

MOYENS DE COMMUNICATION

SITE INTERNET

www.leplessistrevise.fr



PAGE FACEBOOK OFFICIELLE DU PLESSIS-TRÉVILLE : @LPT94420

La page facebook de la ville est le lien permanent entre la ville et les Plesséens.

Page pratico-pratique, elle est riche d'informations quotidiennes relatives à l'annonce de :

- l'ensemble des animations et manifestations proposées par la municipalité ou par les associations sportives, culturelles, caritatives, patriotiques...,
- les pharmacies de gardes,
- la programmation cinématographique et culturelle proposée à l'espace Paul-Valéry,
- les rencontres sportives proposées par les associations,
- les informations pratiques telles les fermetures de voies conséquentes à des réalisations de travaux, les dates des collectes de sang, les horaires de rentrée des classes, le rappel des collectes d'encombrants, etc.

INSTAGRAM : Plessis 94

NEWSLETTER :

La ville du Plessis-Tréville met à votre disposition plusieurs listes de diffusion pour vous tenir informé de l'actualité de votre ville. Nous nous engageons à ce que votre adresse email ne soit en aucune façon utilisée à d'autres fins que celle destinée par les listes de diffusion proposées et ne sera nullement communiquée à des tiers.

Pour vous y inscrire :

www.leplessistrevise.fr/plessis-pratique/newsletters

ALERTE SMS

La ville du Plessis-Tréville met à votre disposition un service gratuit d'alerte par SMS en cas de risque majeur. Nous nous engageons à ce que votre numéro ne soit en aucune façon utilisé à d'autres fins que celui de vous avertir et ne soit nullement communiqué à des tiers.

Pour vous inscrire :

www.leplessistrevise.fr/plessis-pratique/alertes-sms



4

LOISIRS

60 CULTURE

60 Médiathèque

62 École de musique

62 Expo Château des Tourelles

63 Espace Paul Valéry

63 Ateliers RAP

64 JUMELAGE

64 Présentation
des villes jumelées

CULTURE MÉDIATHÈQUE

MEDIATHEQUE JACQUES DUHAMEL



**Médiathèque
Jacques Duhamel**
Responsable :
Sylvie Muraine

Esplanade du 7 juillet 1899
Tél : **01 41 94 32 29**
mediatheque.leplessisrevise
@gpsea.fr
Ouverture du mardi au
samedi.

Horaires d'ouverture :

SECTIONS ADULTES, DISCOTHÈQUE

Mardi : 14h30 - 18h
Mercredi et samedi :
9h30 - 12h30 et 14h30 - 18h
Jeudi : 16h00 - 18h
Vendredi : 14h30 - 20h

SECTION JEUNESSE

Mardi : 16h00* - 18h
Jeudi : 16h00 - 18h
Mercredi et samedi :
9h30 - 12h30 et 14h30 - 18h
Vendredi : 16h00* - 20h

* dès 14h30 lors des petites vacances scolaires

EN JUILLET ET AOÛT

Mercredi et samedi : 9h30 - 12h30
14h30 - 18h

Inscription :

sur présentation d'une pièce d'identité.

Prêt gratuit :

30 documents par carte pour 28 jours.

**NOUVEAU 4 livres numériques pour
28 jours - Inscriptions : plessisrevise.
sudestavenir.fr**

**Toutes les animations sont
gratuites sur réservation
à la médiathèque ou
au 01 43 94 32 29**

CULTURE MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS

Ponctuelles : expositions, soirées lecture, spectacles pour enfants, concerts.

Régulières :

- bébés lecteurs : le premier samedi du mois à 11h pour les moins de 3 ans,
- heure du conte : chaque mercredi à 11h et 16h à partir de 3 ans,
- séance vidéo : le dernier mercredi du mois à 11h et 16h à partir de 3 ans.

Consultez tout le catalogue de la médiathèque sur internet :
www.mediathequeplessis.net



INTERNET WIFI

**Le Wifi est accessible
gratuitement pour
connecter ordinateurs,
tablettes et smartphones.
Des prises électriques sont
à votre disposition pour
recharger votre matériel.
4 ordinateurs sont en
libre-service gratuit.**

EURÊKA !

**EURÊKA, c'est plus de 100 000 ressources
numériques, accessibles depuis votre
bibliothèque, votre domicile ou tout autre
appareil connecté pour certaines ressources.**

De la musique, du cinéma (3 films par mois),
de l'autoformation, des ressources pour la
jeunesse... Ce service est gratuit et ouvert aux
abonnés des médiathèques du Val-de-Marne,
ayant une carte de prêt en cours de validité.

Renseignements auprès de votre médiathèque.





EXPOS CHÂTEAU DES TOURELLES

19, avenue
de la Maréchale
Tél. : **01 45 93 34 78**
www.fb.com/expotourelles

Horaires du secrétariat :

Du lundi au vendredi
de 14h à 17h,
Samedi et dimanche
de 15h à 18h.



Le site enchanteur des Tourelles, dont le château en serait le bijou et le parc son écrin, accueille 10 expositions par an. Elles prennent ainsi le temps de s'installer et de se faire connaître auprès des visiteurs qui peuvent les découvrir gratuitement. Elles sont en générale thématiques, permettant ainsi à chaque artiste d'y donner sa vision, son interprétation. Les sujets abordés sont variés. Ils peuvent s'appliquer à l'Art animalier, le paysage, le portrait, le voyage, La Femme... Toutes les techniques sont également les bienvenues. Elles passent par la peinture, la sculpture, la gravure, l'aquarelle, la photo... Le lieu se veut ouvert à tous et pour tous dans un endroit spécialement dédié aux artistes.



ECOLE DE MUSIQUE CÉSAR FRANCK

31-33, avenue Bertrand
Tél. : **01 45 94 38 92**
Directrice de l'école :
Céline Lalou

Horaires du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi, permanence à
l'Espace Paul Valéry de 9h à
12h et de 13h30 à 17h30

**L'ÉCOLE DE MUSIQUE
POSSÈDE SON BLOG :**
edmlplessistrevise.com
Venez le découvrir !

Elle est ouverte avant tout aux habitants de notre ville, en privilégiant l'accès aux enfants et aux adolescents. Elle dispense des cours d'éveil musical, pour les 3 - 6 ans. Un 1^{er} cycle, d'une durée de 4 ans, permet d'aborder, durant des cours collectifs de 2 personnes, la pratique d'un instrument (batterie, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, violon). Parallèlement à cet enseignement pratique, des cours de formation musicale sont prodigués.

Ils sont obligatoires. La participation à une chorale enfant est désormais possible. Le 2^{ème} cycle, de quatre ans, dispense des cours individuels de 45 minutes.

Il existe également une classe d'orchestre, des ateliers musicaux et deux chorales avec des répertoires différents, l'une pop, les Open voices et une classique, Stella Voce.

CONCERT 2020

à l'Espace Paul-Valéry

• Vendredi 20 mars à 20h
Concert des ateliers blues,
pop rock, jazz et jazz fusion
• Samedi 16 mai à 16h
Concert de l'école thème
«Fin de siècle»

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 20 juin 2020

ESPACE PAUL-VALÉRY SALLE DE SPECTACLE - CINÉMA

Espace
Paul-Valéry
72-74 avenue Ardouin
Tél. : **01 45 94 38 92**

**L'Espace Paul-Valéry
gère et centralise
pour vous la culture.**

FILMS 3D :
majoration de 1 € par ticket et
caution d'une pièce d'identité
en cours de validité pour la
location des lunettes.

Une salle de spectacle et de cinéma climatisée de 378 places, un espace de vente de billets pour les spectacles, mais aussi 2 salles (Carpeaux et Manet) qui accueillent des expositions artistiques :

- 48^{ème} Salon des Artistes : 16 au 23 décembre.
Elles bénéficieront d'un nouvel éclairage en LED d'ici fin 2019.

L'EPV est une source d'informations et de renseignements pour : la programmation, l'école de musique, les ateliers artistiques et le château des Tourelles.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, nocturne le mercredi jusqu'à 21h (en dehors des vacances scolaires).

■ **1 film par semaine
(2 pendant les vacances)**
Séances aménagées

■ **5 séances :**

- Mercredi 15h et 20h45
- Samedi à 20h45
- Dimanche à 17h
- Lundi à 14h

Pensez à la carte Ciné+.

Elle donne droit à 10 entrées

(4 places possibles par séance)

Carte non nominative et rechargeable.

Valable un an de date à date.

ATELIERS EXPRESSION ARTISTIQUE

Ils sont au nombre de six, répartis sur deux sites. Les cours sont dispensés par des personnes professionnelles et expérimentées. **Les ateliers reprennent lundi 16 septembre 2019.**

Espace Paul-Valéry
72-74, avenue Ardouin

ARTS PLASTIQUES

Enfants

■ + 10 ans : Mardi de 18h à 20h
■ - 10 ans : Mercredi de 10h à 12h

THÉÂTRE

■ Lundi de 20h à 22h (adultes)
■ Mercredi de 13h30 à 15h30 (-11 ans)
de 15h30 à 17h30 (12-13 ans),
de 17h30 à 19h30 (+ de 14 ans)

Château des Tourelles
19, av. de La Maréchale

AQUARELLE

Adultes

■ Mardi de 10h00 à 12h30, de 13h30 à 16h,
de 16h30 à 19h, de 19h15 à 21h45
■ Mercredi de 10h00 à 12h30, de 13h30 à 16h,
de 16h30 à 19h, de 19h15 à 21h45

**ATELIER
DE PEINTURE**
Marie Laurencin

Adultes

■ Lundi de 16h à 19h
■ Jeudi de 14h à 18h

CÉRAMIQUE

Adultes

■ Jeudi de 19h à 22h
■ Vendredi de 13h à 16h

SCULPTURE

Adultes

■ Mercredi de 14h30 à 17h30
■ Jeudi de 14h à 17h
(atelier libre)
■ Vendredi de 14h à 17h (atelier libre)



JUMELAGE

ESPACE PAUL-VALÉRY

Les relations avec nos villes jumelées sont assurées par le Comité de Jumelage – Club Robert-Schuman.

Président : **Pascal OGÉ**

Espace Paul-Valéry

72/74 avenue Ardouin 94420 LE PLESSIS-TRÉVISE

Tél : **01 49 62 25 18**

cjrs@leplessistrevise.fr

Le Plessis-Trévis est jumelé avec 4 villes européennes :

- **Burladingen (Allemagne) depuis 1988**
- **Ourém (Portugal) depuis 1992**
- **Wagrowiec (Pologne) depuis 2006**
- **Sparte (Grèce) depuis 2019**



BURLADINGEN jumelée avec Le Plessis-Trévis depuis 1988 est une ville du sud de l'Allemagne située dans la région de Bade-Wurtemberg dans l'arrondissement de Zollernalb, dans la région Neckar-Alb, dans le district de Tübingen.

Avec ses neufs villages, Gauselfingen, Hausen, Killer, Hörschwag, Melchingen, Ringingen, Salmendingen, Starzeln et Stetten, BURLADINGEN compte environ 12.000 habitants. C'est un centre très important pour l'économie et la culture de la région.

www.burladingen.de



OURÉM, jumelée avec Le Plessis-Trévis depuis 1992 est une ville du Portugal située....

Avec ses villages rattachés, Alburitel, Atouguia, Caxarias, Espite, Fátima, Freixianda, Ribeira do Fárrio e Formigais, Gondemaria e Oliveriaie, Matas e Cercal, Rio de Couros et Casal dos Bernardos, Seïça et Urqueira, OURÉM compte environ 45.000 habitants.

Grâce notamment à Fatima, lieu de pèlerinage et « Autel du monde », Ourém accueille chaque année de 4 à 5 millions de touristes venus du monde entier.

www.ourem.pt



JUMELAGE

ESPACE PAUL-VALÉRY



WAGROWIEC, jumelée avec Le Plessis-Trévis depuis 2006 est une ville Polonaise située à environ 55 km au nord de Poznan, cinquième ville du pays. Ville de la voïvodie de Grande Pologne. Wagrowiec, qui a su se développer dans un milieu rural compte 25.600 habitants. Elle est située sur le sentier cistercien, créé en 1990 par décision du Conseil de l'Europe, sur l'itinéraire Piast.

www.wagrowiec.eu



SPARTE, ou Lacédémone est une ancienne ville grecque du Péloponnèse, perpétuée aujourd'hui par la ville moderne du même nom d'environ 19.500 habitants. Elle est l'une des cités-États les plus puissantes de la Grèce antique, avec Athènes et Thèbes. La Sparte moderne, capitale de la préfecture de Laconie, est construite à l'endroit même de la ville antique, sur les contreforts orientaux de Taygetos, dans le vaste territoire de la vallée d'Evrotas.

www.sparti.gov.gr





5

SPORT ET ASSOCIATIONS

67 INSTALLATIONS SPORTIVES

68 MAISON DES ASSOCIATIONS

69 LES MIDIS SPORTIFS

70 LISTES ASSOCIATIONS

70 Sportives

70 Caritatives

71 Culturelles et récréatives

71 Anciens Combattants

71 Parents d'élèves

SPORT

INSTALLATIONS SPORTIVES

Les installations en accès libre



ESPACE SPORTIF DE PLEIN AIR ESPA

19, avenue de l'Europe
Ouvert tous les jours de 9 h à 22 h



BOULODROME - PARC SAINT PIERRE



BOULODROME - PARC DE BURLADINGEN

ASSOCIATIONS

MAISON DES ASSOCIATIONS



ESPACE GEORGES-ROUSSILLON

Inauguré en 2010, l'Espace Georges-Roussillon accueille les associations plesséennes et leur siège.

Aujourd'hui, il héberge le Comité de Jumelage Robert Schuman, les associations de parents d'élèves, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, la Croix Rouge, la conciliatrice de justice et les permanences d'avocats, notaires, etc...

Périodiquement, il accueille également des expositions.

Un point d'information y a également été créé. Une hôtesse d'accueil est à votre disposition pour tout renseignement concernant les informations municipales, culturelles ou autres.

Contact

Tél : 01 45 93 97 60

22 avenue du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Tréville

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h - 18h, Mercredi : 10h - 12h
et 14h - 18h.

Directeur des Sports et de la Vie associative
David Le Digarcher

Adresse du club :
Complexe sportif
169, avenue
Maurice Berteaux

Contact :
Virginie Jarrafoux

Adresse mail :
www.leplessis-trevise.fr/contact

SPORT

LES MIDIS SPORTIFS



Tél. : 01 56 31 12 10

Présentation des activités

Le Service des Sports et l'Office Municipal des Sports (OMS) proposent à ceux qui habitent ou travaillent au Plessis de profiter de la pause déjeuner pour faire une activité sportive dans une ambiance ludique et conviviale.

Rendez-vous à l'Espace Omnisports Philippe de Dieuleveult

- lundi de 12h15 à 13h15 (Circuit Training)
- jeudi de 12h à 13h (Badminton)
- vendredi de 12h15 à 13h15 (Body Sculpt - Cuisses/ Abdos/Fessiers)

Qualification des entraîneurs :
Educateurs Sportifs de la Ville

Modalités d'inscription

Prix cotisation :

1 cours par semaine : 80 €

2 cours par semaine : 120 €

3 cours par semaine : 160 €

Informations :

Possibilité de vous présenter sur les créneaux indiqués pour avoir plus de renseignements ou faire une séance d'essai.

Lieu d'entraînement
Complexe Sportif

ASSOCIATIONS

LISTES DES ASSOCIATIONS

SPORTIVES

• AMICALE LAÏQUE DU PLESSIS-TRÉVISE

Tél. : 01 45 94 31 42

Danse – Badminton – Marche
nordique – Randonnée – Initiation
informatique

• AQUA CLUB PLESSÉEN

Tél. : 06 03 82 80 46

Activités aquatiques

• AMPT

Tél. : 06 62 58 10 11 / 06 13 87 31 87

Arts Martiaux

• BOULE PLESSÉENNE

Tél. : 06 70 89 61 89

• CAP 94

Tél. : 01 56 31 28 95 / 06 80 02 54 11

Athlétisme

• CNB

Tél. : 06 81 62 50 18

Plongée sous-marine

• CTPT

Tél. : 01 45 76 82 02

Tennis & Squash

• ECP

Tél. : 06 99 55 27 32 – Cyclisme

• EPF

Tél. : 01 45 94 15 43 – Football

• EPHB

Tél. : 06 60 03 91 94 – Handball

• ECS GLADIATEURS

Tél. : 06 26 16 21 29

Football américain

• GCPT

Tél. : 01 45 94 30 29

Gymnastique, Handygym & Capoeira

• HOCDE PT JUDO

Tél. : 01 49 30 15 87 – Judo

• PTC

Tél. : 06 82 21 96 81

Cyclisme route & VTT

• SAKODOS

Tél. : 06 30 49 31 79 – Randonnée

pédestre & Marche nordique

• SANAGA

Tél. : 06 61 44 20 84

Danse modern & Danse classique

• THCPT

Tél. : 06 08 35 61 42 / 01 48 80 13 07

Taekwondo-Hapkido

• TWIRLING BATON NLP

Tél. : 06 14 61 73 92

Danse & expression corporelle
autour du bâton

• USIPT

Tél. : 06 42 41 75 98

Course à pieds

• USMPT BASKET

Tél. : 06 86 63 00 61 – Basket-Ball

• USMPT TENNIS DE TABLE

Tél. : 06 20 52 21 44

Tennis de table

• AS COLLÈGE

Tél. : 01 45 76 37 01

Sports scolaires : athlétisme,
badminton, tennis de table & volley-ball

CARITATIVES

• AOCP

Tél. : 01 45 76 21 43

Association œuvres Catholiques

• ASSOCIATION MUSULMANE

26 avenue Aubry

94420 Le Plessis-Trévis

Association communautaire

• COMMUNAUTÉ DE NAZARETH

Tél. : 01 45 94 80 97

Association de partage

• L'ESCALE

Tél. : 01 56 31 39 66 – Aide sociale

• SECOURS CATHOLIQUE

Tél. : 06 64 64 56 25 – Aide sociale

• COMMUNAUTÉ EMMAUS DU PLESSIS-TRÉVISE

Tél. : 01 45 76 10 79 – Aide sociale

• CROIX-ROUGE FRANCAISE

Tél. : 01 45 76 86 66 – Aide sociale

• LIONS CLUB

Tél. : 06 80 13 85 68 – Club service

• OMÉGA

Tél. : 01 45 93 95 06 – Aide à domicile

• ROTARY-CLUBS DE FRANCE

Tél. : 06 22 81 50 25 – Club service

• UNICEF 94

Tél. : 06 08 85 30 41

Défense des enfants

• CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES – 42 allée des

Kiosques 94420 Le Plessis-Trévis
Défense des consommateurs

• DELFINA

Tél. : 06 09 30 73 40 – Humanitaire

• LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Tél. : 06 81 13 03 44 – Humanitaire

• AMNESTY INTERNATIONAL

Tél. : 01 60 46 61 48 – Humanitaire

• PACIFIC – Tél. : 01 49 30 00 46

Loisirs pour jeunes handicapés

• COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURISME

Tél. : 06 62 19 21 21 – Secourisme

• SAINT VINCENT DE PAUL

Tél. : 06 61 36 37 42

Lutte contre la solitude

• ENTRAIDE SCOLAIRE ET AMICALE

Tél. : 06 62 02 53 82

Soutien scolaire

• EMMAUS SYNERGIE

Tél. : 01 57 10 96 75

Soutien à la parentalité et prévention
spécialisée

• ACCUEIL FAMILLE CANCER

Tél. : 01 43 97 38 59

Aide et soutien aux malades du
cancer

• ASSOCIATION PLESSÉENNE DES VALEURS AFRICAINES

Tél. : 01 45 93 97 60 – Humanitaire

• ACT'PRO - JARIS

Tél. : 01 56 86 56 81 – Insertion

professionnel jeunes handicapés

• APAJH 94

Tél. : 01 45 13 14 50

Association pour adultes et jeunes
handicapés

CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES

• LETTRANCE

Tél. : 06 64 00 34 16

Ateliers d'écriture & Sophrologie

• AS SOPHROLOGIE

Tél. : 06 52 00 23 74

Ateliers de sophrologie de groupe

• CLUB DE BRIDGE DU PLESSIS-TRÉVISE

Tél. : 01 64 25 34 58 – Jeux

• APHIVIL

Tél. : 01 45 76 57 91

Association philatéliste

• LA COMPAGNIE ORPHÉALE

Tél. : 06 83 84 10 57

Comédie musicale

• ASSOCIATION RENARD

Tél. : 01 60 28 03 04

Protection de l'Environnement

• SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PLESSIS-TRÉVISE

Tél. : 01 45 76 52 07

Culture historique de la Ville

• GROUPE FOLKLORIQUE

PLESSÉEN – Tél. : 06 77 78 94 00

Danses françaises traditionnelles

• APICR – Tél. : 06 60 80 01 43

Danses portugaises traditionnelles

• CLUB ROBERT-SCHUMAN

Tél. : 01 49 62 25 18

Comité de Jumelage du Plessis-
Trévis

• ACADÉMIE VIE & LOISIRS

Tél. : 06 70 06 18 30 – Loisirs

• ÉVASION

Tél. : 01 45 76 19 35 – Loisirs

• UN TEMPS POUR VIVRE

Tél. : 01 45 76 17 04 – Loisirs Seniors

• MÉLI-MÉLO DIÈSE

Tél. : 09 52 86 79 37 – Musique

• AU JARDIN DE PORCELAINES

Tél. : 06 09 63 35 91

Cours de peinture sur porcelaines

• DIGNE FOLI

Tél. : 06 61 05 84 15 – Percussions

africaines et brésiliennes

• FETONCADO

Tél. : 06 64 73 44 49

Ateliers de gravure sur verre

• SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Tél. : 06 73 96 89 78 – Scoutisme

• SCRABBLE CLUB PLESSÉEN

Tél. : 01 60 05 07 32 – Jeux

• LA COMPAGNIE MANOSANE

Tél. : 06 60 04 10 52

Compagnie de Théâtre

• VITRAIL & COMPAGNIE

Tél. : 06 73 42 20 66 – Vitrail

ANCIENS COMBATTANTS

• ASSOCIATION DES COMBATTANTS & PRISONNIERS DE GUERRE

Tél. : 01 49 30 20 29

• COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Tél. : 06 61 64 79 12

• FNACA – Tél. : 06 16 53 76 17

• UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Tél. : 06 61 64 79 12

PARENTS D'ÉLÈVES

• ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES (AAPE)

Tél. : 06 81 84 29 81

• FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE)

Tél. : 06 29 73 21 03

• PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEEP)

Tél. : 06 09 72 60 09

• AU CHŒUR DE L'ÉCOLE

Tél. : 06 08 10 27 64



6

SANTÉ

73 Liste
des pharmacies

73 Liste
des praticiens

**PHARMACIES
DE GARDE :**
<https://monpharmacien-idf.fr>

LISTE DES PHARMACIES PHARMACIES

- Mr LEK Phalla**
8 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 58 98
- Mme DE OLIVEIRA Lætitia**
Pharmacie Marbeau
40 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 45 76 10 77
- Mme GIROIR Sandrine**
Pharmacie du marché
3 allée des Ambalais
Tél. : 01 56 86 59 08
- Mr GRANDCOURT Olivier
et Mr CHAUPAL Monirith**
19 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 05 27
- Mr GOLVAN Jean-Yves Pharmacie
de l'Espace Paul Valéry**
72 avenue Ardouin
Tél. : 01 56 31 08 10
- Mr TORTERAT Ludovic**
19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 76 10 84

LISTE DES PRATICIENS MEDECINS GENERALISTES

- Dr ABOUFARAH Carole**
20 avenue Maurice Berteaux
Tél. : 01 45 94 46 03
- Dr HASSOUN Laurent**
20 avenue Maurice Berteaux
Tél. : 01 45 94 46 03
- Dr ALLIER Jean-Luc (homéopathe)**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

- Dr HAMOUDI Kamel**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09
- Dr MOTTEAU Sylvie**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

- Dr SONTAG Christelle**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

- Dr KHOUDIR Hamid**
7 quater avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 03 51

- Dr REY MATTHIEU Hélène**
17 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 76 11 20

- Dr LARRUAT Jean-Claude**
54 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 25 65

- Dr HASSAN Ghatfan
(allergologue)**
4 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 76 07 95

- Dr BELIN Sabine**
19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 90 05 58

- Dr HOLLEY Marie-Christine**
6 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 00 60

- Dr ROSNEL Patrick**
13 avenue Georges Fourreau
Tél. : 01 56 31 00 78

DERMATOLOGUE

- Dr MAZZONI Philippe**
50-52 avenue Ardouin
Tél. : 01 70 83 61 73

PEDIATRES

- Dr MOAT Chantal**
40 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 74 83

- Dr WOLFER Marjorie**
4 avenue Deguilhem – Bât B
Tél. : 01 45 90 25 18

SANTÉ

LISTE DES PHARMACIES ET PRATICIENS

ANGIOLOGUE

- Dr FILIOLE Monique**
19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 90 05 58

CARDIOLOGUES

- Dr HANNOUN-SAADA Viviane**
5 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 94 50 32
- Dr ZAGHDEN Oifa**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

OPHTALMOLOGUE

- Dr MAS Frédéric**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

GYNECOLOGUE

- Dr MORTADA Jean**
1 bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

O.R.L

- Dr DOMANGE Christelle**
11 allée des Ambalais
Tél. : 01 49 62 59 73

RADIOLOGUE

- Dr MELKI Philippe**
3 bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 21 20

LABORATOIRE D'ANALYSES BIOLOGIQUES

- Dr ROBIN Valérie**
Dr BORREL Isabelle
3-5 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 94 38 20

DENTISTES

- BONNAUD Patrick**
1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

SANTÉ

LISTE DES PRATICIENS

DARMON OVADIA Axelle

1 bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

MILLOT Jean-Christophe

17 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 36 37

SWIRNBURNE Romain

17 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 36 37

FINANCE Agathe

38 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 14 79

DAHAN Martine

19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 90 05 58

CANALES MARTINEZ Erick

22 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 70 40 20

GUILLIAN Thierry

22 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 45 76 40 20

JEAN BAPTISTE Nadia

6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 01 45 76 74 14

TRUONG Bich-Khué

6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 01 45 76 74 14

LEVY Gérard

4 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 76 11 86

SULMAN Perle

4 allée des Ambalais
01 45 76 11 86

SELARLCABINET DENTAIRE

Dr KORB Gregory, Dr SANH Thomas
90 avenue de Combault
Dr SANH - Tél. : 01 45 90 66 85
Dr KORB - Tél. : 01 45 76 64 05

SWINBURNE Romain

17 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 36 37

INFIRMIERS

(cabinet et domicile)

HAYE Charlotte

13 avenue Georges Fourreau
Tél. : 06 58 29 75 43

GALLOULA Victoria

13 avenue Georges Fourreau
Tél. : 06 89 56 39 59

SAMPAIO Fatima

19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 06 82 77 57 53

LEVEQUE Charline

19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 06 82 77 57 53

LAGARDE Sabine

1 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

BURRET-CHAMPAIN Nathalie

1 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

QUETTIER Christophe

1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

RAPPENEAU Céline

1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

CHASSAIN Julie

3 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 90 37 16

CHABAUD Mathilde

35A avenue Ardouin
Tél. : 06 59 63 33 61

DO PINHAL Sylvia

35 A avenue Ardouin
Tél. : 01 45 90 37 16

GEOFFROY Simon

35A avenue Ardouin
Tél. : 06 59 63 33 61

VELARD Carole

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 07 86 30 69 66

RODRIGUE Paul

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 07 86 30 69 66

KINESITHERAPEUTES**EYSSAUTIER Nathalie**

52 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 85 75

EYSSAUTIER Jacques

52 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 85 75

POUGET Pascale

17 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 76 61 46

GUERIN SELVE Claire

19 bis avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 45 94 15 61

RESULME Daniel

14 residence les chênes
Tél. : 01 49 82 61 67

LACENAIRE Anthony

35 avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 34 72

BONNIER Caroline

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

BREMONT Jeremy

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

GARNIER Fabien

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

LASSERRE Benoît

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

LASSERRE Alexandre

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

LE BAUT Clémence

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

MORDOMO Alexandre

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

OSTEOPATHES**ALFONSO Serge**

1bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

BERTRAND Sandra

3 allée des Ambalais
Tél. : 06 89 42 93 81

MATHONAT Marion

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

VENNETILI Ludovic

56 avenue Ardouin
Tél. : 07 82 51 08 41

PALARIC Solène

7 ter avenue Ardouin
Tél. : 07 81 85 16 74

TOULLEC Aurélie

6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 06 50 33 05 67

HORCHMAN Patrick

3 avenue Lucie
Tél. : 01 45 76 04 55

PEDICURES PODOLOGUES**MOINS Anne**

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

CANDOTTI Audrey

27 ter avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 06 96

BONEFANT Marie-Hélène

27 ter avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 06 96

DOUCET Annie

11 allée des Ambalais
Tél. : 01 49 62 50 63

BROUCHET David

7 ter avenue Ardouin
Tél. : 01 45 94 28 18

PSYCHOMOTRICIEN**BUMBA Marine**

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 01 45 94 34 72

ORTHOPHONISTES**GUDIN PERES Sylvie**

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

LECOURT Eleonore

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

JEAN BAPTISTE Djémila

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

RADOT Julie

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

GUITER Chloé

9 allée des Ambalais
Tél. : 01 45 90 78 14

SCHEDEICH Veronique

15 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 08 60

CALLET Laurence

15 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 08 60

ROCHER Rachel

15 avenue Thérèse
Tél. : 01 45 76 08 60

LARUELLE Elisa

6 avenue des Mousquetaires
Tél. : 06 73 71 52 06

SANTÉ

LISTE DES PRATICIENS

PSYCHOLOGUES**BAUDIN Sandrine**

1 bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

SKA-MESSAOUDI Laurence

55 avenue Jean Kiffer
Tél. : 06 51 05 72 57

LEMERCIER Stéphane

54 avenue Ardouin
Tél. : 06 59 63 57 64

PIAIA Florence

54 avenue Ardouin
Tél. : 06 80 82 72 34

CODJIA Nadège

19 avenue Ardouin
Tél. : 06 59 64 78 52

SAGE-FEMME**MORISI Véronique**

3 allée des Ambalais
Tél. : 06 13 49 17 43

RENARD VESTRIS Virginie

51 avenue du Général Leclerc
Tél. : 06 20 41 04 68

DIETETICIENNE**REBISCHUNG Flore**

1 bis avenue Ardouin
Tél. : 01 45 76 44 09

AUTRES**PROTECTION MATERNELLE
INFANTILE (PMI)****Mme DOUSSET Véronique**

(Directrice Puéricultrice)
10 avenue Général Leclerc
Tél. : 01 45 94 50 10

LISTE DE PRATICIENS ET
D'ÉTABLISSEMENT DE SOINS PLESSÉENS :
www.annuairesante.amelie.fr

Ets LEFORGE & Fils

INSTALLATION • DÉPANNAGE • CONSEIL

**PERMANENCE
ASSURÉE**

- PLOMBERIE
- ÉLECTRICITÉ
- ASSAINISSEMENT
- SERRURERIE
- VITRERIE
- VOLET ROULANT

**INTERVENTION
30 MN**

7J/7

24H/24

**DEVIS
GRATUIT**

AGRÉÉ ASSURANCES

Agence : 2, rue du Pré des Aulnes, 77340 PONTAULT-COMBAULT

01 60 18 92 50
06 60 60 72 60



6 INFOS PRATIQUES

78 Marché

78 Nouveaux Plesséens

79 Tranquillité vacances

79 Permanences Roussillon

80 Cimetière

80 Stationnement

81 Alerte SMS

81 Effacement TAG

INFORMATIONS PRATIQUES

LE MARCHÉ ET NOUVEAUX PLESSÉENS



• LE MARCHÉ

Tous les mercredis et samedis
matin sous la halle couverte et
sur l'esplanade du 7 juillet 1899.



L'ACCUEIL DES NOUVEAUX PLESSÉENS

Deux cérémonies d'accueil des « Nouveaux Plesséens »
sont organisées chaque année.
Pour y participer, inscrivez-vous sur le site de la ville :
www.leplessistrevise.fr/plessis-pratique/nouveaux-plesseens

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANQUILLITÉ VACANCES PERMANENCES ROUSSILLON



LES PERMANENCES À L'ESPACE GEORGES-ROUSSILLON

Des permanences se font à l'Espace Georges Roussillon
- 22 avenue du Général de Gaulle :

Notaire : Maître GUR vous reçoit le dernier vendredi du
mois de 15h à 17h sur rendez-vous.

Avocat-Conseil : Maître CADET vous reçoit chaque lundi
de 15h à 17h sur rendez-vous.

Conciliateur de justice : Chaque jeudi de 14h à 18h, une
conciliatrice de justice vous reçoit sur rendez-vous. La
conciliatrice vous propose de régler à l'amiable vos litiges
de façon simple, rapide et gratuite. Bénévole, elle est
nommée par le Premier Président de la Cour d'Appel de
Paris. Assermentée, elle présente toutes les garanties
d'impartialité et de discrétion. Elle n'est pas compétente
pour régler les litiges avec les administrations, relevant
de l'état civil ou des affaires familiales (divorce, pension
alimentaire...) ou encore des conflits concernant le droit
du travail et syndical.

Gestion de conflits dans le bâtiment : Le cabinet Trévisan
apporte une aide aux victimes de malfaçons ou d'abus
afin que vous ne soyez plus seul dans vos démarches.

Pour tout renseignement ou rendez-vous,
contactez le 01 45 93 97 60.

LE DISPOSITIF « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Pendant vos vacances, faites surveiller votre domicile par
la Police Municipale du Plessis-Trévisé.
Ce dispositif est entièrement gratuit et ouvert à tous.
Du 1er janvier au 31 décembre, sur simple demande
auprès du poste de Police Municipale, des patrouilles de
surveillance autour des habitations et commerces seront
assurées pendant l'absence de leurs propriétaires.
Inscrivez-vous sur le site de la ville :

www.leplessistrevise.fr/plessis-pratique/tranquillite-vacances



INFORMATIONS PRATIQUES

CIMETIÈRE ET STATIONNEMENT

CIMETIÈRE

39 avenue Chéret, 94420 Le Plessis-Tréville
TÉL. : 01 45 90 68 47



LE STATIONNEMENT

Parc de stationnement de l'Hôtel de Ville (250 places) :
Horaires d'accès : du lundi au samedi de 8h à 20h.

Tarifs :

- 2 premières heures : **gratuit**
- Premier 1/4 d'heure au-delà des 2 premières heures : **0.80 euros**
- 1/4 d'heure supplémentaire jusqu'à 5 heures (2 premières heures comprises) : **0.30 euros**
- 1/4 d'heure supplémentaire au-delà des 5 heures : **0.20 euros**

Attention : ticket perdu = 10 euros

**2h
Gratuit**

STATIONNEMENT EN SURFACE :

Le stationnement payant de surface.

Durée limitée à 2h30 (20 minutes gratuites par journée en saisissant simplement l'immatriculation de votre véhicule sur l'horodateur). Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Gratuit le dimanche, les jours fériés ainsi qu'en août.

TARIFS

15 minutes : 0.30 euros
30 minutes : 0.50 euros
45 minutes : 0.70 euros
1h : 1 euro
1h15 : 1,50 euros
1h30 : 2 euros
1h45 : 2,50 euros
2h : 3 euros
2h15 : 15 euros
2h30 : 25 euros

Tout dépassement entraîne le paiement d'un FPS.

Le Forfait Post-Stationnement (FPS), qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'amende pénale est remplacée par le FPS et devient une redevance d'occupation du domaine public dont le montant est fixé par la commune. Votre FPS est payable directement sur l'horodateur, auprès de la Police Municipale ou

par Internet. Son montant s'élève à 25 euros, somme correspondant à une durée maximale de stationnement de 2h30. Si vous vous acquittez de votre FPS dans les 72 heures, ce dernier sera ramené à 17 euros.

Nota : lorsqu'aucune place n'est matérialisée et que rien n'est indiqué en matière d'interdiction, le stationnement est unilatéral par quinzaine sur l'ensemble du territoire plesséen.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 01 49 62 25 09.



INFORMATIONS PRATIQUES

ALERTE SMS, EFFACEMENT TAGS



LE DISPOSITIF « ALERTE SMS »

La ville du Plessis-Tréville met à votre disposition un service gratuit d'alerte par SMS en cas de risque majeur.

Nous nous engageons à ce que votre numéro ne soit en aucune façon utilisé à d'autres fins que celui de vous avertir et ne sera nullement communiqué à des tiers. Inscrivez-vous sur le site de la ville : www.leplessisrevise.fr/plessis-pratique/alertes-sms



EFFACEMENT DES TAGS

La ville du Plessis-Tréville met à votre disposition un service gratuit d'effacement des tags.

Si votre domicile a été victime « d'artistes urbains », remplissez le formulaire de demande d'intervention gratuite sur le site de la ville : www.leplessisrevise.fr/plessis-pratique/antitags





Pompes Funèbres CRJ Cardoso

27 bis, av. du Général de Gaulle

94420 Le Plessis-Tréville



01 45 93 08 84



01 45 93 12 79



leplestrevise@pfcardoso.com



Contrats de Protection Obsèques

Organisation des obsèques et Marbrerie Funéraire

Transports France—Etranger / Vente d'articles funéraires



8

DÉMARCHES

84 Liste des démarches
administratives

DÉMARCHES

LISTE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ACHAT DE CONCESSION

Une concession funéraire est un emplacement du cimetière dont vous achetez l'usage (mais non le terrain). L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires, ainsi que la durée.

Informations complémentaires sur la réglementation :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31001

Renseignements en mairie du Plessis : 01 49 62 25 25

ATTESTATION D'ACCUEIL

Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document appelé attestation d'accueil est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite auprès de la Police municipale. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions. En cas de refus, des recours sont possibles.

Informations complémentaires sur la réglementation :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2191

Renseignements à la Police municipale : 01 49 62 25 55

Horaires d'accueil à la Police municipale pour les demandes :

- les mardis et jeudis de 9 h 00 à 11 h 30
- les mercredis et vendredis de 14 h 30 à 18 h 00

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Retrouvez le formulaire CERFA en cliquant sur le lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

CARTE AMÉTHYSTE

Le forfait Améthyste, c'est quoi ?

C'est un forfait qui permet de se déplacer dans les transports publics de Paris et de la Région Ile-de-France (zone 1 à 5), pour lequel une participation financière est demandée, en fonction de la situation du demandeur. Le forfait Améthyste se charge directement sur une carte Navigo mois / semaine. Il est valable un an à partir de sa date d'émission et peut être renouvelé chaque année.

Service à contacter :

Conseil départemental du Val-de-Marne
Service des Aides à la mobilité

Immeuble Pyramide

80, avenue du Général-de-Gaulle

94000 CRÉTEIL

Métro Créteil - l'Échât

www.valdemarne.fr/a-votre-service/deplacement/transports/forfait-amethyste

Vous pouvez également faire la démarche avec l'aide du Centre Communal d'Action Social du Plessis-Trévisse –
Rdv : **01 49 62 25 25**

Pièces à fournir :

- Avis de non-imposition
- Une photo
- Un chèque de 16 euros

CARTE D'ÉLECTEUR ET INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur la liste électorale de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription ou l'année même de leur inscription, en cas d'élection. Certaines années, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte. La carte doit être présentée par vos soins au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité. L'inscription sur la liste électorale se fait en mairie.

Pièces à fournir :

- Justificatif de nationalité, d'identité et de domicile
- Lettre d'hébergement pour les enfants résidant chez les parents



CARTE MOBILITÉ INCLUSION

La Carte Mobilité Inclusion remplace la carte d'invalidité civile. Il existe 3 CMI :

• **CMI « Invalidité »**

Cette carte permet notamment d'obtenir une priorité d'accès aux places :

- Dans les transports en commun,
- Dans les espaces et salles d'attente
- Dans les établissements et les manifestations accueillant du public.

• **CMI « Priorité »**

Cette carte permet d'obtenir une priorité d'accès aux places assises :

- Dans les transports en commun,
- Dans les espaces et salles d'attente,
- Dans les établissements et les manifestations accueillant du public.

• **CMI « Stationnement »**

Cette carte permet d'utiliser gratuitement et sans limitation de durée, toutes les places de stationnement ouvertes au public. Elle concerne également la tierce personne qui vous accompagne dans le même véhicule. La durée de stationnement peut être limitée sur décision de la commune sans toutefois pouvoir être inférieure à 12 heures.

Service à contacter :

Centre Communal d'Action Sociale en mairie :
01 49 62 25 25

Pièces à fournir :

- Certification médical (formulaire à retirer en mairie)
- Deux photos

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2446

CARTE D'INVALIDITÉ DES PENSIONNÉS DE GUERRE

Pour détenir une carte d'invalidité des pensionnés de guerre, vous devez être titulaire :

- Soit d'une pension d'invalidité à titre militaire,
- Soit d'une pension de victime civile de la guerre.

Service à contacter :

accueil de la mairie au **01 49 62 25 25**

Pièces à fournir :

- Titre de pension
- Une photo
- L'ancienne carte en cas de renouvellement
- Une pièce justificative de paiement du dernier arrérage

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1677

CARTE GRISE (Certificat d'immatriculation)

Tous les véhicules terrestres à moteur (voiture particulière, 2 roues et scooter, y compris de moins de 50 cm³, moto, quad, cyclomoteur, tricycle, quadricycle, camping-

DÉMARCHES

LISTE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

car, camionnette, tracteur et autre engin agricole), ainsi que les remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367

Service à contacter : Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne au **01 49 56 60 00**

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Service à contacter :

La mairie du Plessis-Tréville – Service État civil.

Le dépôt et le retrait doivent impérativement être effectués par le demandeur.

Le dépôt d'une première demande ou d'un renouvellement de CNl se fait uniquement sur rendez-vous au **01 49 62 25 03** ou **01 49 62 25 05**. Le mineur devra être accompagné de son représentant légal. En cas de divorce, par le parent qui a autorité parentale et chez qui l'enfant est domicilié.

Réaliser une pré-demande en ligne : ants.gouv.fr

CERTIFICAT DE NON-GAGE

Le certificat de situation administrative (ou certificat de non-gage) est un document permettant de savoir si une particularité ou un événement empêche la vente du véhicule. Le transfert de la carte grise (désormais appelée certificat d'immatriculation) peut ainsi se faire et le véhicule pourra être immatriculé au nom du nouveau propriétaire. Le certificat de situation administrative n'est délivré que pour un véhicule à moteur immatriculé en France.

Service à contacter :

Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne : **01 49 56 60 00**

Plus de renseignements :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367

CERTIFICAT DE VACCINATION

Service à contacter :

Mairie du Plessis-Tréville - Service des affaires scolaires

Pièces à fournir : carnet de santé

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

En cas de succession inférieure à 5 000 €, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Cette attestation a vocation à remplacer le « certificat d'hérédité » délivré auparavant par les maires.

Service à contacter : Notaire du défunt

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12697

COPIE D'ACTE DE DÉCÈS

Une copie intégrale d'acte de décès peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès.

Service à contacter :

La mairie du dernier domicile du défunt.

Pour les plessiens, si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne :

www.leplessistrevise.fr/mairie-en-ligne/demarches/demande-acte

COPIE D'ACTE DE MARIAGE

Un acte de mariage peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. Les démarches pour l'obtenir varient en fonction du lieu du mariage.

Pour les mariages célébrés au Plessis, si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne :

www.leplessistrevise.fr/mairie-en-ligne/demarches/demande-acte

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

Un acte de naissance peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait

avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. Les démarches se font auprès de la mairie du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte.

Pour les personnes nées au Plessis-Tréville, si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne :

www.leplessistrevise.fr/mairie-en-ligne/demarches/demande-acte

COPIE D'ACTE POUR LES FRANÇAIS NÉS À L'ÉTRANGER ET LES NATURALISÉS

Un acte de naissance à l'étranger peut donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. Les démarches pour l'obtenir varient en fonction du lieu de naissance de la personne concernée par l'acte.

Service à contacter : Ministère des Affaires Étrangères

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427

CERTIFICAT DE VIE COMMUNE OU DE CONCUBINAGE

Si vous vivez en union libre (avec une personne de sexe différent ou de même sexe), certains organismes peuvent vous attribuer certains avantages. Vous aurez alors besoin de prouver que vous vivez en couple et de fournir un certificat de vie commune (ou de concubinage). **ATTENTION :** les mairies ne sont plus obligées de délivrer ce certificat.

Service à contacter : Mairie – Service État civil

Pièces à fournir :

- Pièces d'identité des concubins et des témoins
- Justificatif de domicile pour les concubins
- Présence indispensable des deux témoins majeurs

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1433

DÉCLARATION DE DÉCÈS

La déclaration de décès est une démarche obligatoire qui doit être faite à la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures (ouvrees) qui suivent sa constatation.

Service à contacter : mairie du lieu de décès

Pièces à fournir :

- Livret de famille

- Certificat médical de décès

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F909

DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par une personne ayant assisté à l'accouchement (en pratique, c'est souvent le père). En cas de naissance d'un enfant français à l'étranger, la déclaration de naissance doit être faite selon des formalités spécifiques. La déclaration permet d'établir l'acte de naissance.

Service à contacter : mairie du lieu d'accouchement **ATTENTION** cette démarche est à effectuer dans les 5 jours suivant l'accouchement.

Pièces à fournir :

- Livret de famille pour y inscrire l'enfant (si vous êtes marié)
- Présence des 2 parents avec leur carte nationale d'identité

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F961

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) peut vous être réclamé lors de l'accomplissement de certaines démarches administratives, ou par un employeur. La loi ne fixe pas de durée de validité de l'extrait et en général l'organisme demandeur apprécie lui-même la validité. Il est possible de vérifier en ligne l'authenticité d'un extrait de casier judiciaire néant.

Service à contacter :

Personnes nées en métropole : casier judiciaire national à Nantes.

Personnes nées dans les DOM-TOM : M. le Procureur de la République du lieu de naissance ou Tribunal de Grande Instance.

Pièces à fournir :

- Photocopie de la carte d'identité
- Effectuer cette démarche en ligne :** casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil

INSCRIPTION SCOLAIRE

Service à contacter : Mairie du Plessis-Tréville Service scolaire

Pièces à fournir :

- Carnet de santé (ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires).

DÉMARCHES

LISTE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois.
- Décision de justice (si divorce ou séparation) - En l'absence de jugement, fournir une attestation signée de l'autre parent + photocopie de sa carte nationale d'identité.
- 2 justificatifs de domicile sur le Plessis-Trévisé (quittance EDF, loyer ou facture France Télécom) de moins de 3 mois. Pour les personnes hébergées : justificatif de domicile de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant signée avec la signature légalisée + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Certificat de radiation délivré par l'école précédemment fréquentée (à demander au directeur de l'école).
- Pièce d'identité du parent inscrivant l'enfant.
- Dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation d'une signature vous permet de faire authentifier votre propre signature sur des actes sous seing privé. Cette démarche est soumise à certaines conditions.

Service à contacter : Mairie du Plessis-Trévisé

Pièces à fournir :

Pièce d'identité (la signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal du lieu de domicile).

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1411

LIVRET DE FAMILLE

Mairie du domicile ou du lieu de mariage (ou de naissance du premier enfant pour les pères et mères célibataires).

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité

MARIAGE

Pour se marier en France, il faut respecter certaines conditions d'âge, de résidence, d'absence de lien de parenté. Un dossier contenant certains documents obligatoires doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie.

Service à contacter : la mairie du domicile ou de résidence de l'un des deux futurs époux

Pièces à fournir (liste non exhaustive) :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des futurs époux
- Attestation sur l'honneur à remplir lisiblement et sans rature et signée
- Certificat du notaire s'il a été fait un contrat de mariage
- Acte de décès du précédent conjoint en cas de veuvage
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des enfants à légitimer qui sont nés avant le mariage, portant la mention de reconnaissance des deux parents (délivré depuis moins de 3 mois)
- Photocopie de la pièce d'identité pour les témoins avec l'adresse et la profession au dos de celle-ci
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie des pièces d'identité des futurs époux

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pièces à fournir :

Dépôt du dossier en mairie : (la présence des deux partenaires n'est pas obligatoire)

- Formulaire Cerfa de déclaration de PACS (accessible via le site service-public.fr)
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance
- Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires
- Pièces d'identité des deux partenaires (en cours de validité)
- Convention de PACS

Partenaires dont l'acte de naissance est détenu par un officier de l'état-civil français :

- Extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation datant de moins de 3 mois

Partenaires de nationalité étrangère nés à l'étranger :

- Acte de naissance de moins de 6 mois avec indication de la filiation, traduit par un traducteur assermenté (légalisé ou apostillé si nécessaire)

- Certificat de non-PACS de moins de 6 mois délivré par le service central d'état-civil du Ministère des Affaires Etrangères
- Attestation de non-inscription au répertoire civil de moins de 6 mois délivrée par le service central d'état-civil du Ministère des Affaires Etrangères si le partenaire réside en France depuis plus d'un an
- Certificat de moins de 6 mois établi par le consulat ou l'ambassade précisant que le partenaire est célibataire, majeur au regard de sa loi nationale et juridiquement capable de conclure un contrat (qu'il n'est ni sous tutelle ni sous curatelle dans son pays)

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144

PASSEPORT

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement...

Service à contacter : Mairie du Plessis-Trévisé sur rendez-vous au **01 49 62 25 25**

Pièce à fournir :

Personnes majeures :

www.leplessis-trevisé.fr/images/uploads/demarches/fiche-cni-passeport-majeures.pdf

Personnes mineures :

www.leplessis-trevisé.fr/images/uploads/demarches/fiche-cni-passeport-mineures.pdf

Effectuer une pré-demande : ants.gouv.fr

PERMIS DE CHASSER

Le permis de chasser, obligatoire pour pratiquer la chasse, s'obtient à la suite d'un examen comprenant des questions théoriques et des exercices pratiques. Pour s'inscrire à cet examen, il faut remplir certaines conditions et s'acquitter de droits.

Service à contacter :

Fédération des chasseurs de Paris et HSV

Pièces à fournir : renseignements en Sous-préfecture de Nogent-sur-Marne au **01 49 56 60 00**

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2088

PERMIS DE DÉTENTION DE « CHIENS DANGEREUX »

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories (chien de garde et de défense et chien

d'attaque). Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien appartenant à ces 2 catégories. Avant toute future acquisition, vous devez suivre une formation. Une fois acquis, vous devez faire une demande de permis.

Service à contacter : Police municipale du Plessis-Trévisé au **01 49 62 25 55**

- Certificat d'identification du chien
- Certificat de vaccination antirabique
- Certificat d'assurance responsabilité civile
- Certificat de stérilisation (uniquement pour les chiens de 1^{ère} catégorie)
- Attestation d'aptitude
- Évaluation comportementale de l'animal

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- Àuprès de la mairie de son domicile,
 - Àuprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.
- Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Service à contacter : Mairie du domicile (inscription le premier mois du trimestre civil suivant le 16^{ème} anniversaire)

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille des parents
- Carte nationale d'identité
- En cas de divorce des parents, fournir le jugement de divorce

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870



La compagnie des artisans se réunit pour vous



Pour votre sécurité et votre bien-être,
Faites appel à un artisan
avec plus de 20 ans d'expérience.

De père en fils à votre service depuis 1994

ÉLECTRICITÉ
01 42 08 55 55

Recherche de panne
électrique, remises
en conformité,
remplacement
des tableaux électriques



DÉGORGEMENT
01 42 45 77 77

Canalisation bouchée,
dégorgement de colonne
et domestique, pompage
fosse septique, curage



PLOMBERIE
01 42 40 19 19

Fuites d'eau, chauffe-eau,
wc, robinetterie, installation,
moblier sanitaire, broyeur,
recherche de fuite,
remplacement toute pièce



SERRURERIE
01 42 00 11 11

Ouverture de porte,
blindage de porte,
changement de serrure
toutes marques



OUVERT JUILLET + AOÛT
24h/24
6j/7

TRAVAIL SOIGNÉ & GARANTI



VETU
et fils

Votre spécialiste Ameublement
Tapisier - Décorateur depuis 1969



MEUBLES - SALONS - LITERIE

TAPISSIER : RESTAURATION ET RELOOKAGE DE VOS SIÈGES
ATELIER RIDEAUX : VOILAGES, DOUBLE RIDEAUX, STORES, ETC.

OUVERT Mardi > Samedi
10h > 12h30 et 14h > 19h
01 45 76 31 82

1 à 3 av. André Rouy angle
2 rue des Mousquetaires
94420 Le Plessis-Tréville

www.meubles-vetu.fr
@meublesvetu



Cistel est un magasin de vêtements pour hommes situé dans le centre commercial de Pince Vent à Chennevières-sur-Marne.

Cistel vous propose une large gamme de vêtements : vestes, pantalons, polos, t-shirts, sweats, costumes des tailles classiques aux grandes tailles !

La boutique vous propose de nombreux accessoires comme des cravates, des foulards, des ceintures ou encore des bagages.

Les grandes marques comme Lacoste, Pierre Cardin, Bruno Saint Hilaire ou Jupiter vous attendent.
venez vite en profiter !



LACOSTE
C'est à la beauté sport

pierre cardin

SAINT HILAIRE

Centre Commercial Pince Vent Carrefour
94430 - Chennevières
01 45 76 61 23

Chez Laurent et Evelyne

Salle de réceptions

La Sologne

Grande capacité
Terrasse arborée
Espace DJ - Piste de danse
Salon détente - Espace enfants
Accès PMR



Service traiteur
à discrétion



Le lieu idéal pour vos prochains événements PARTICULIERS & ENTREPRISES

06 83 42 16 78

vonnet.laurent@wanadoo.fr

77680 Roissy-en-Brie